RAPPORT DE RECHERCHE

N° 2025-10

LE DEGRE DE SOUVERAINETE POLITIQUE A-T-IL UNE INFLUENCE SUR LES ECARTS DE DEVELOPPEMENT POUR LES PETITES ECONOMIES INSULAIRES ?

JEAN-FRANÇOIS HOARAU, NICOLAS LUCIC

www.tepp.eu

TEPP – Théorie et Evaluation des Politiques Publiques - FR CNRS 2042

Le degré de souveraineté politique a-t-il une influence sur les écarts de développement pour les petites économies insulaires ?

Is there a role for political status on economic development for small island economies? An empirical investigation.

Jean-François Hoarau (CEMOI, Université de La Réunion) et Nicolas Lucic (GSAIS, Universty of Kyoto ; UMI SOURCE, UVSQ-Paris Saclay)

Résumé :

Cet article cherche à savoir si le nature du statut politique a une influence sur le niveau de développement économique dans le monde insulaire. En réalisant des estimations par moindres carrés ordinaires et robustes sur un échantillon de 70 petites économies insulaires (PEI), à la fois affiliées et indépendantes, nous montrons qu'il existe une relation non linéaire de forme en U inversée entre le PIB par habitant en PPA et un indice de souveraineté calculé sur la base des travaux de Alberti et Goujon (2020), avec un maximum atteint pour des niveaux intermédiaires hauts de souveraineté. En clair, nos conclusions révèlent que le statut de dépendance avec un degré fort d'autonomie est l'organisation la plus susceptible de garantir la prospérité économique des PEI.

Abstract:

This article aims at studying the link between the political status and the level of economic development in the context of small islands. Estimating a robust specification for the real GDP per capita for a set of 70 small island economies, both affiliated and independent, a clear and significant reverse U shape relationship appears between economic development and the degree of formal sovereignty measured by the index of Alberti and Goujon (2020), with a maximum for upper intermediate sovereignty scores. Accordingly, affiliated small islands with a high degree of formal autonomy are the most likely to achieve economic prosperity.

Mots clés : Autonomie, Non linéarité, Petites économies insulaires, Degré de souveraineté, Prospérité économique

Classification JEL : 011, 057, P51

1. Introduction

Un consensus existe aujourd'hui sur le fait qu'en économie l'histoire est déterminante (Nunn, 2014) puisqu'elle exerce un effet persistant sur les trajectoires courantes de développement pour au moins deux grandes raisons : la fixation des conditions initiales (activités économiques, population initiale, impact sur l'environnement, …) et l'impression d'une matrice institutionnelle profonde des différentes économies (proximité et relation avec le contrôle colonial, niveaux et formes d'imposition, système politique et séparation du pouvoir, type de droit pratiqué, spécificités culturelles et cultuelles, …). Ainsi, un passé lointain peut être invoqué pour expliquer les différences de développement constatées sur la période récente à travers la formation de mécanismes institutionnels vertueux pour les uns, et vicieux pour les autres (Acemoglu et al., 2001, 2002 ; North, 1990 ; Nunn, 2014).

Ces institutions peuvent être politiques ou économiques, formelles ou informelles, lesquelles génèrent des effets économiques qui sont maintenant connus (Fogel, 1989 ; Williamson, 1996 ; Licht et al., 2007). Deux enseignements ressortent clairement de la littérature : il existe une différence entre institutions formelles (politiques, économiques, juridiques) et institutions informelles (cultures, traditions, croyances, ...), même si ces deux ensembles d'institutions jouent un rôle important en matière de développement ; de même qu'au sein des institutions formelles, seules les institutions économiques (état de droit, droit de propriété, corruption, contrat social, souveraineté politique, ...) semblent déterminantes pour le développement de long terme (North, 1990).

Parmi cet ensemble, un facteur a fait l'objet de peu d'attention jusqu'à présent, à savoir le degré souveraineté politique, c'est-à-dire la capacité pour une économie à prendre des décisions par elle-même. Le degré de souveraineté atteint peut être considéré comme une agrégation de plusieurs facteurs politiques et économiques dessinant une matrice institutionnelle plus profonde qui pourrait influer fortement sur le processus de développement économique d'un territoire (Caldeira et Rota-Graziosi, 2014).

Cette question occupe une place particulière pour les petites économies insulaires (PEI) dans le contexte de la grande vague d'indépendances qui a traversé le monde sur les six dernières décennies[1]. Un certain nombre de petits territoires insulaires, notamment britanniques, ont atteint un certain niveau de gouvernance interne avant la Seconde Guerre mondiale, mais c'est véritablement après cette dernière, à partir de 1945 avec l'Islande, que les PEI accèdent à la pleine souveraineté, jusqu'aux années 1990 avec Palaos (1994) et le Timor-Oriental (1999-2002). Toutefois, force est de constater que ce mouvement a laissé de côté une majorité d'entre elles. Pendant longtemps, l'explication à cette « *upside down decolonization* » (Baldacchino, 2010) a reposé sur la réticence des puissances coloniales à

[1] Avant la seconde guerre mondiale, il y avait 62 Etats indépendants. A la fin des années 2000, on en comptait 194.

l'autodétermination de ces territoires petits et isolés, ne présentant pas toutes les garanties de stabilité et de viabilité pour être indépendants[2] (Chamberlain, 1985).

Nous savons aujourd'hui que cette approche est largement incomplète car elle oublie de considérer le comportement stratégique des acteurs locaux (élite intellectuelle, décideurs politiques, monde économique, …). De fait, si les PEI sont encore si nombreuses à rester sous le joug d'anciennes puissances coloniales, c'est qu'elles ont délibérément refusé d'accéder à l'indépendance politique. On ne compte plus en effet depuis 40 ans le nombre de *referendum* débouchant sur le maintien du *status quo* dans le monde insulaire[3] (Baldacchino, 2010). Dans le même ordre d'idée, les prédictions selon lesquelles des espaces comme Montserrat, Aruba, la Nouvelle-Calédonie, le Groenland, et les DOM français deviennent indépendants dans les années 1990 se sont avérées fausses (Sutton, 1987). Il semblerait donc que ce mouvement de décolonisation « à l'envers » soit la règle plutôt que l'exception pour les petits territoires insulaires dépendants. Paradoxalement, ces territoires restent inscrits sur la liste de l'ONU des pays à décoloniser.

La littérature économique montre qu'une telle réticence à l'autodétermination s'appuie sur des fondements rationnels. Comme nous l'exposerons plus loin, l'affiliation politique à une « métropole » développée offre des avantages évidents, notamment en termes d'accès aux aides publiques, aux investissements, à des marchés touristiques rémunérateurs, à des marchés du travail dynamiques, à des technologies avancées, … (Armstrong et Read, 2021). Les territoires dépendants présentent également en moyenne des performances contemporaines de développement économique et social bien plus favorables que leurs homologues indépendants (Lucic et Hoarau, 2023).

Toutefois, à ce stade, il serait hâtif de conclure en faveur d'un effet pro-développement de l'affiliation politique pour au moins deux raisons. Dans un premier temps, les rares études empiriques disponibles à ce jour mettent en œuvre essentiellement des tests d'égalité de moyenne par groupe sur un ensemble de critères de développement et pour une année spécifique et souvent ancienne (Armstrong et Read, 2000, 2021 ; McElroy et Pearce, 2006 ; Lucic et Hoarau, 2023). De plus, aucune dynamique de divergence conditionnée par le statut politique n'est identifiée dans le monde insulaire sur la période postcoloniale. Par exemple, Bertram (2015) montre que l'écart entre les PIB réels par tête des groupes affiliés et souverains, bien que positif, affiche une certaine constance sur la période 1970-2008. Les différences de performances économiques pourraient donc dater d'avant le début de la différenciation politique. Dans un second temps, la distinction binaire dépendance/indépendance est très réductrice dans la mesure

[2] Sur le plan de l'analyse historique, une corrélation claire apparaît entre taille de la population et année d'indépendance dans le sens où plus la population d'un pays est grande et plus tôt ce dernier a obtenu son indépendance (Baldacchino, 2004). Goujon (2025) montre également que la taille de la population joue positivement sur l'accession à l'indépendance.

[3] Depuis 1984, le seul territoire insulaire à avoir revendiqué et obtenu son indépendance est le Timor Leste en mai 2002.

où le statut politique dans le contexte des PEI englobe de multiples arrangements institutionnels qui diffèrent selon le degré de souveraineté réel obtenu par le territoire insulaire (Armstrong et Read, 2006 ; Alberti et Goujon, 2020) : certaines îles dépendantes bénéficient d'un haut degré de souveraineté alors que certaines îles indépendantes disposent d'une capacité de souveraineté finalement limitée[4].
Partant de ces constats, Lucic et Hoarau (2023) mobilisent l'indice de souveraineté formelle, établi par Alberti et Goujon (2020), pour construire quatre groupes « institutionnels » de PEI (les PEI dépendantes et pleinement intégrées, les PEI dépendantes mais autonomes, les PEI indépendantes mais à souveraineté limitée, et les PEI indépendantes et pleinement souveraines). Ils appliquent ensuite des tests d'égalité de moyenne entre ces derniers sur un ensemble de critères de développement usuels (économiques, humains et démographiques), afin d'isoler des profils de développement selon le modèle institutionnel retenu. Leurs conclusions révèlent que le statut de dépendance avec un degré fort d'autonomie est l'organisation la plus susceptible de garantir la prospérité des PEI. Les autonomies insulaires sont plus riches, plus développées socialement et plus matures sur le plan démographique que leurs homologues intégrés et indépendants. De plus, ce résultat trouve un appui théorique solide dans la mesure où le soutien d'une métropole développée, combiné à la possibilité de fixer des lois et règlements en accord avec la réalité du territoire insulaire, sont des conditions nécessaires à la flexibilité stratégique. Or, celle-ci constitue la pierre angulaire de la mise en œuvre d'une capacité d'adaptation rapide et donc de résilience des territoires insulaires vulnérables dans un environnement économique mondial en mutation perpétuelle (Baldacchino et Bertram, 2009 ; Bertram et Poirine, 2018). En clair, il existerait une relation non linéaire en U inversé entre le degré de souveraineté et le développement économique.

Par conséquent, l'objectif de cet article est de montrer, pour un ensemble de 70 PEI, pour lesquelles nous disposons de données, que la relation de corrélation non linéaire entre la performance de développement contemporaine, mesurée par le PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat (PPA), et le statut politique, approché par le degré de souveraineté atteint, est bien une relation causale dans le sens où la nature du statut politique serait un facteur de prospérité économique. Nous vérifierons en particulier que cette relation résiste à l'introduction de variables de contrôle, à la fois institutionnelles, géographiques, démographiques, économiques et historiques, usuellement retenues dans la littérature, ainsi qu'aux changements de méthodes d'estimation et d'échantillons. C'est à notre connaissance la première fois que cet exercice est réalisé. Notre contribution est donc majeure car elle permet de donner une preuve scientifique robuste à la supériorité du modèle de dépendance autonome en contexte insulaire.

[4] On comprend bien en effet qu'il a des différences importantes entre un territoire comme La Réunion, pleinement affiliée à la nation Française en étant un département et une Région comme une autre (formellement du moins), et Les Bermudes qui ont un premier ministre, un Parlement avec des élections législatives et sont présentes en leur nom propre aux Jeux Olympiques de Paris 2024, alors même que c'est un territoire d'Outre-Mer Britannique.

La suite de l'article est organisée de la manière suivante. La section 2 présente une revue de la littérature théorique et empirique sur les liens entre développement économique et statut politique pour les PEI. La section 3 décrit la stratégie économétrique adoptée ainsi que les différentes variables retenues, et expose les résultats et une analyse de robustesse. Enfin, la section 4 conclut.

2. La relation entre développement économique et statut politique : une revue de la littérature

2.1. L'affiliation plutôt que l'indépendance

La littérature économique est relativement consensuelle sur le fait qu'en contexte insulaire le statut de dépendance ou d'affiliation politique est plus susceptible d'encourager la prospérité économique que le statut de pays indépendant.

Un certain nombre de travaux théoriques ont démontré que l'affiliation politique offrait de nombreux avantages par rapport à la souveraineté pour une PEI (Hoarau et Mélin-Soucramanien, 2016). En effet, elle donne à la petite économie, à travers le statut de « citoyenneté », des perspectives d'accès au marché du travail, à des marchés émetteurs touristiques stables, au capital d'investissement, au transport international, aux systèmes de santé et éducatif, à la sécurité nationale (institutions judiciaires et de police) et internationale (défense nationale) d'une métropole. À côté de cela, il faut y ajouter les transferts financiers massifs en provenance à la fois de la diaspora, constituée par les différentes vagues d'émigration, et de l'État « providence » (infrastructures, transferts sociaux, emplois publics, …). Cette dépendance politique par rapport à une métropole dite développée apparaît même comme un des principaux fondements des modèles de développement types que l'on trouve aujourd'hui dans le monde insulaire dépendant (MIRAB [Migrations, Remittances, Aid, Bureaucracy], Bertram et Watters, 1985 ; TOURAB [TOURism, Aid, and Bureaucracy], Guthunz et Von Krosig, 1996 ; ARABE [Aide, Rente Administrative, Bureaucratie d'État], Poirine, 1995).

A côté de ces modèles qui se basent en premier lieu sur les rentes administratives qui stimulent la demande et la consommation interne, l'on trouve d'autres modèles de développement, toujours basés sur le secteur tertiaire, qui vont stimuler différents sous-secteurs. Avec le modèle SITE [Small Island Tourist Economies], il apparaît que l'affiliation politique par rapport à une métropole développée présente de nombreux avantages pour la mise en place d'une stratégie de développement basée sur le tourisme (McElroy et Mahoney, 2000 ; McElroy, 2003). Ces derniers incluent la facilitation des échanges et du transport avec le marché émetteur de touristes métropolitains (pas de passeport, même langage, même monnaie, même coutume, sécurité, …), un accès facile au capital d'investissement privé et aux

compétences managériales extraterritoriales, des infrastructures de communications et de transport financées par l'aide, et l'obtention d'avantages fiscaux et de subventions[5].

Le modèle PROFIT [People, Resources, Overseas management, Finance and Transport] (Baldacchino et Milne, 2000 ; Baldacchino, 2006a,b) poursuit cette analyse en soulignant que les petites îles dépendantes peuvent mettre à profit un statut juridique particulier, celui de l'ultra-périphéricité, pour obtenir continuellement des concessions en provenance de la métropole en matière de taxation, d'aides publiques ou de subventions d'investissement. Les PEI peuvent également utiliser cette « ressource » juridique pour influencer les relations avec la métropole à leur avantage et mettre en place une vraie stratégie domestique de politique économique permettant de restructurer progressivement et, de manière délibérée, un système économique de type colonial, reposant sur des exportations de biens primaires, vers un système moderne organisé autour des échanges de services internationaux, tels que le tourisme, le commerce international et activités portuaires, l'immobilier ou encore les services financiers « *offshore* »[6].

Les travaux empiriques tendent à montrer que les dépendances insulaires infranationales ont, en moyenne, un niveau de vie et de développement nettement supérieur aux PEI indépendantes. A partir d'un ensemble de données ordinales sur 105 petites économies, Armstrong et Read (2000) arrivent à la conclusion que les territoires dépendants affichent des scores en termes de PNB par habitant supérieures aux micro-Etats souverains. En actualisant les données pour l'année 2017, Armstrong et Read (2021) confirment ce résultat en ajoutant que les PEI affiliées, affichant les meilleures performances, présentent généralement une spécialisation reposant sur la combinaison entre le tourisme international, les services financiers et l'exploitation d'une rente naturelle. McElroy et Mahoney (2000) débouchent sur le même constat en comparant les PIB par habitant du groupe des économies dépendantes et souveraines pour les zones géographiques des Caraïbes et du Pacifique. Les tests d'égalité de moyenne révèlent des différences significatives : 11 214 USD pour les îles dépendantes contre 5 898 USD pour les îles souveraines pour les Caraïbes (Pacifique). McElroy et Sanborn (2005) sur un échantillon de 35 économies insulaires caribéennes et pacifiques, et McElroy et Pearce (2006) en prolongeant ce travail sur un échantillon mondial de 55 petites îles, font apparaître que les territoires dépendants et indépendants présentent des profils économiques et démographiques bien distincts. Les premiers sont significativement plus riches et plus orientés vers le tourisme, présentant une espérance de vie et une alphabétisation plus forte, associées à des taux de fertilité, de mortalité à la naissance et infantile plus faibles. En clair, les économies dépendantes ont réussi une double transition, d'abord économique en

[5] Il reste que cette stratégie peut se révéler risquée si les capitaux captent la majorité des bénéfices tirés de la rentre touristique (Kakazu, 2008).

[6] Baldacchino (2010) montre que le modèle SITE est en fait une « sous espèce » ou une application du modèle PROFIT dans le domaine du tourisme.

passant d'un système colonial à une structure basée sur les services internationaux, et ensuite démographique.

Les applications économétriques vont dans le même sens. Bertram et Karagedikli (2004), en mobilisant un échantillon d'économies du Pacifique et des régressions par les moindres carrés ordinaires, mettent en évidence que les juridictions infranationales connaissent des niveaux de revenus par habitant dix fois supérieurs aux petits Etats insulaires nouvellement indépendants, et sans aucune preuve de convergence régionale. Bertram (2004) explique ce résultat à travers une tendance différenciée pour les PEI à converger vers leur métropole. La vitesse de convergence dépend positivement du degré de dépendance politique. En clair, les territoires insulaires politiquement intégrés révèlent une convergence de niveau de vie forte par rapport à leur tutelle alors que les territoires associés ou pleinement souverains montrent une convergence plus lente. Ceci expliquerait donc que, contrairement aux derniers, les premiers aient déjà atteint des performances de revenus relativement importantes. Feyrer et Sacerdote (2009) montrent, pour un groupe d'environ 60 îles, que la durée de colonisation est positivement corrélée au PIB par tête actuel et en concluent que le nombre de siècles passés en tant que colonie est un facteur positif pour le développement : être restée affiliée jusqu'en 2000 apporte à une petite île 70% à 80% de PIB par tête en plus[7].

Enfin, en estimant un modèle de régression en panels avec effets fixes temporels sur la période 1981-2005 pour 41 petites îles, Dunn (2011) trouve un lien significatif entre l'affiliation politique et plusieurs indicateurs de développement, positif avec l'espérance de vie à la naissance et le PIB par tête, et négatif avec la mortalité infantile, la fertilité et la prévalence de la tuberculose. L'influence positive de la dépendance politique sur le développement provient du fait que les petites îles affiliées sont capables d'attirer, plus que leurs homologues indépendants, les flux d'aides, d'investissements directs étrangers et de touristes. Elles apparaissent également plus matures sur le plan démographique puisqu'elles semblent avoir achevé leur transition démographique en étant désormais des importateurs nets de facteur travail.

2.2. Une préférence pour l'autonomie sans pleine souveraineté

Comme le font remarquer Armstrong et Read (2006), des améliorations importantes doivent être proposées sur la façon de définir (et donc de mesurer) la souveraineté. En particulier, la distinction binaire dépendance/indépendance est trop réductrice. Le statut de dépendance englobe de multiples arrangements institutionnels qui diffèrent selon le degré d'autonomie obtenu par la dépendance insulaire (Alberti et Goujon, 2020 ; Stuart, 2008). De manière globale, l'on distingue, par ordre de profondeur du

[7] On peut néanmoins penser, au vu des retards de développement provoqués par la colonisation, qu'une absence de colonisation produirait de meilleurs résultats que la colonisation de courte et longue durée, même s'il est difficile de vérifier cette hypothèse au vu de l'absence de contrefactuel crédible.

processus de décentralisation, l'intégration pleine et entière, la déconcentration, la délégation et, enfin, la dévolution (Caldeira et Rota-Graziosi, 2014)[8].

La littérature académique, dominée par le courant de pensée de la vulnérabilité structurelle des PEI, manifeste depuis longtemps sa préférence pour l'autonomie politique contre l'intégration pure (Briguglio et al., 2009). Au lieu d'être considérées à tort comme des reliques institutionnelles en phase de transition lente vers l'étape finale d'une indépendance totale, les "*autonomies need to be recognized as viable politico-economic units in their own right, rather than insignificant relics from a bygone era*" (Baldacchino, 2006a, 853). Et c'est justement cette faculté de détermination et de mise en œuvre d'une politique endogène de qualité qui permet à ces dernières de construire une capacité de résilience et de contrebalancer leur nature structurellement vulnérable[9].

Toutefois, même si cette approche par la vulnérabilité insiste déjà sur l'importance de l'autonomie en matière de politique économique, elle ne permet pas d'aller au cœur des dynamiques géopolitiques et économiques du développement insulaire. L'observation des modèles de développement réussis dans le monde insulaire met en lumière le fait qu'en dessous d'un certain seuil de population (approximativement un million d'habitants), les économies se caractérisent par une hyperspécialisation autour d'une ou deux activités interreliées, laquelle détermine ensuite le profil économique dans son ensemble. Bertram et Poirine (2007) et Baldacchino et Bertram (2009) montrent que le processus de sélection de cette spécialisation n'obéit pas à la théorie standard de l'avantage comparatif, mais découle d'un processus stratégique volontariste d'auto-sélection appelé « la spéciation ». La spéciation repose sur une décision collective consciente par la communauté insulaire d'adapter la structure entière de l'économie en vue d'exploiter ou voire même de créer de manière endogène des opportunités de niches, en perpétuelle évolution, présentes dans le système économique global ou régional. Pour tirer avantage de ces niches, le territoire doit développer une identité économique spécifique, caractérisée à la fois par des objectifs politiques clairs, un consensus sociétal fort au sein de la population sur le chemin à prendre, et un ensemble propre d'institutions résultant de trajectoires historiques spécifiques et de l'accumulation des résultats issus des choix stratégiques collectifs antérieurs. La conséquence directe est l'obtention d'un pouvoir de marché malgré les contraintes de taille et d'isolement. Bien évidemment, une condition sine qua non pour qu'une situation d'hyperspécialisation soit soutenable est la flexibilité stratégique, à savoir l'existence d'une capacité de réponse rapide à un changement d'opportunité au niveau global, i.e.

[8] Notons toutefois que, lorsque l'on parle d'autonomie politique, l'on fait référence au stade suprême de la décentralisation à savoir la dévolution dans le cadre français. Dans le cadre anglo-saxon où l'on observe en plus grand nombre ce statut politique, on parlera plutôt de « *home rule* » qui a pu d'ailleurs être attribué avant la période des indépendances après la Seconde Guerre mondiale.

[9] Accéder à ce raisonnement permet également de sortir d'une vision normative de la trajectoire de développement que ces territoires seraient supposés suivre puisqu'on ne penserait plus en termes de « sens de l'histoire » qui serait d'abord la colonisation, puis l'autonomisation et enfin un processus d'indépendance, qui peut être différent ou non d'une décolonisation.

l'aptitude à « muter » en permanence vers une nouvelle spécialisation. Là encore, disposer d'une certaine autonomie de décision au niveau domestique est crucial.

Sur le plan empirique, la pertinence de ce modèle institutionnel ne fait aucun doute en dépit du nombre très limité d'études. L'analyse de l'importance du statut d'autonomie sur les performances macro-économiques en milieu insulaire a d'abord pris la forme de la comparaison des deux grands modèles de développement adoptés dans le monde insulaire, en l'occurrence MIRAB versus PROFIT/SITE. En effet, la différence clé entre ces deux stratégies repose sur le fait que les économies PROFIT/SITE disposent d'une autonomie plus forte, donc d'une vraie « discrétion juridique » capable d'adapter les lois et le cadre de régulation aux spécificités de la réalité micro-insulaire, même si ces lois et règlements doivent différer significativement du cadre règlementaire national (Baldacchino, 2006a). En utilisant des tests de comparaison de moyenne pour un ensemble d'indicateurs économiques, sociaux et démographiques sur différents échantillons d'économies insulaires, Ehounou et McElroy (2008), Oberst et McElroy (2007) et McElroy et McSorley (2007), mettent en avant l'importance de l'autonomie politique et de la ressource « de la juridiction » comme les facteurs clés du succès des économies PROFIT/SITE par rapport aux économies MIRAB. Dans la même veine, mais en comparant cette fois-ci un groupe de PEI affiliées pleinement intégrées et un autre groupe de PEI autonomes, Lucic et Hoarau (2023) montrent que les différences se font essentiellement dans la dimension du développement économique en faveur du second groupe. Ce niveau de développement supérieur est associé à une structure économique très largement axée sur le secteur des services, et plus particulièrement sur la combinaison entre tourisme haut de gamme et finance *offshore*.

D'autres travaux économétriques ont testé, par des modèles de régression en coupes transversales, la relation entre performance économique (PIB par habitant et croissance du PIB) et statut politique des territoires politiquement très dépendants et ceux ayant acquis un haut degré d'autonomie politique (Dupont, 2010 ; ARE, 2009). Les résultats font ressortir clairement que non seulement le statut politique apparaît comme un facteur majeur de croissance et de développement mais que les régions autonomes affichent de meilleures performances que leurs homologues encore très liées politiquement à leur métropole. Par ailleurs, l'étude de l'ARE (2009) de 234 régions d'Europe occidentale met en évidence deux autres résultats fondamentaux : (i) la décentralisation qualitative (le pouvoir de faire quelque chose) est au moins aussi importante pour la prospérité économique que la décentralisation quantitative (de simples quantités de personnes et d'argent), et (ii) seules les compétences de prise de décisions sont importantes pour le succès économique des régions et non la compétence ou le devoir d'appliquer la politique déterminée au niveau national .

3. L'analyse empirique : stratégies, présentation des données et résultats

3.1. La spécification économétrique : forme et précautions d'usage

Notre objectif est de vérifier s'il existe une relation causale non linéaire de forme en U inversé entre le niveau de développement économique et le degré de souveraineté pour un échantillon de 70 PEI (voir annexe A.). Il s'agit donc de tester par les moindres carrés ordinaires (MCO) l'équation suivante :

$$ln(GDPpc)_i = \alpha_i + \beta_1 * Sovereignty\ Index_i * + \beta_2 * Sovereignty\ Index^2{}_i + \gamma' X_i + u_i \qquad (1)$$

avec $i = 1, \dots 70$

Par conséquent, la variable de performance économique, mesurée par le logarithme du PIB par tête en PPA ($ln(GDPpc)_i$), est régressée sur nos variables d'intérêt, en l'occurrence le degré de souveraineté en niveau ($Sovereignty\ Index_i$) et au carré ($Sovereignty\ Index^2{}_i$), et un ensemble de variables de contrôle (X_i) intégrant les déterminants institutionnels, géographiques, démographiques, économiques et historiques, couramment retenus pour expliquer le développement économique. $\beta_1, \beta_2, \gamma'$ sont les paramètres à estimer et u_i le terme d'erreur. Pour que cette relation puisse être interprétée de manière causale, deux biais potentiels doivent être écartés : les biais d'endogénéité et de variables omises.

Concernant le biais d'endogénéité, pour que l'équation (1) soit véritablement une relation causale, il ne doit pas y avoir d'effet retour du PIB par habitant sur le degré de souveraineté. En clair, il nous faut identifier les déterminants du statut politique avant de pouvoir conclure sur ce point. Les études dans ce domaine pour les PEI sont quasi inexistantes. Betermier (2004) stipule que la réticence à l'indépendance doit être aussi considérée du point de vue de la tutelle coloniale. Selon l'auteur, les anciens empires coloniaux auraient tout simplement gardé et aidé les territoires avec le plus grand potentiel économique et stratégique et laissé les autres partir. Par conséquent, les PEI dépendantes seraient le résultat d'un processus de sélection réalisé par les anciens patrons. En d'autres termes, le niveau passé du PIB par habitant serait un bon prédicteur du degré de souveraineté actuel puisque ce serait un signe de rentabilité de la colonie pour les métropoles. Goujon (2025) replace la détermination du degré de souveraineté dans le cadre d'une négociation quasi-économique entre demande et offre de souveraineté, où des forces fondamentales tirent plutôt d'un côté ou de l'autre. Il montre que plus la taille de la population de la PEI est grande et plus la distance qui la sépare de son pouvoir métropolitain est grande, plus son niveau de souveraineté est élevé[10]. Sur ces bases, nous avons testé sur notre échantillon un modèle simple de corrélation entre l'indice de souveraineté, la taille de la population, la distance aérienne, le PIB par

[10] Ces résultats sont conformes à ceux d'un modèle où les forces centrifuges dominent, où le niveau de souveraineté peut être expliqué, en partie au moins, par les coûts de production et de fourniture des services publics, pour le pouvoir métropolitain et la PEI, et par l'hétérogénéité des préférences entre les deux (Madiès et al., 2018).

habitant en PPA (proxy du niveau de vie courant), et les importations réelles coloniales (proxy du niveau de vie passé). Les résultats valident uniquement l'approche de Goujon (2025). Nous pouvons donc raisonnablement statuer sur le caractère exogène du degré de souveraineté par rapport aux PIB par habitant passé et courant[11].

Concernant le biais de variables omises, nous partons du modèle basique (1) auquel nous ajoutons pas à pas les variables de contrôle (voir Tableau 1). Ces variables de contrôle sont regroupées par catégorie (institutionnelle, géographique, économique et historique). Les modèles (2), (3), (4) et (5) introduisent respectivement les groupes institutionnels, géographique/démographique, économique et historique. Le modèle (6) donne la spécification incluant toutes les catégories à la fois mais en retenant uniquement les variables significatives, sélectionnées sur la base d'un test de Wald.

3.2. Les déterminants retenus : description et rationnel

Comme indiqué précédemment, notre analyse repose sur un ensemble de variables à la fois institutionnelles, géographiques/démographiques, économiques et historiques. Les Tableaux A. et B. en annexe en fait une synthèse en apportant des précisions sur la nature des données, les sources et les méthodes de construction.

Les variables institutionnelles

Notre matrice institutionnelle est construite sur la base d'institutions à la fois formelles et informelles, toutes deux considérées comme cruciales pour le développement économique dans la littérature (Acemoglu et Robinson, 2012 ; North, 1990 ; Nunn, 2014 ; Putterman et Weil, 2010).
Nous commençons par notre variable d'intérêt (Sovereignty), en l'occurrence le degré de souveraineté (en niveau et élevé au carré). Celui-ci est construit à partir de l'indice de souveraineté de Alberti et Goujon (2020), lequel intègre six dimensions (la défense, la diplomatie, le pouvoir judiciaire, le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et la souveraineté monétaire). Sur l'aspect défense, soit le territoire a une force militaire soit il n'en a pas, avec une note dichotomique, 1 ou 0, respectivement. Sur l'aspect diplomatie, si le territoire est membre de l'ONU, la note est de 1, s'il est membre de l'AOSIS[12] ou d'une autre agence de l'ONU, la note est de 0,5, et une note de 0 si aucune des deux situations n'est valide. Pour le pouvoir judiciaire, si le territoire a son propre système judiciaire, la note est de 1, la note intermédiaire de 0,5 si la métropole a un pouvoir de décision finale en matière d'appels où qu'elle a un rôle important dans la désignation des juges, 0 si le pouvoir judiciaire est pleinement incorporé dans

[11] Les résultats des estimations sont disponibles sur demande auprès des auteurs.
[12] AOSIS : Alliance of Small Island States, est une organisation intergouvernementale représentant les intérêts des PEI.

l'ensemble national. Pour le pouvoir exécutif, la note maximale de 1 est attribuée lorsque la tête de l'Etat et/ou le responsable de l'exécutif sont décidés localement, de 0,5 lorsque la tête de l'Etat n'est pas décidée localement et qu'il a un pouvoir de décision important tout en ayant un exécutif désigné localement avec une part du pouvoir et 0 lorsque l'exécutif local est désigné par la métropole. Pour le pouvoir législatif, sans manière universelle de classification, les auteurs retiennent la proxy de la Constitution : si le territoire a sa propre constitution, la note est de 1, 0,5 s'il y a une constitution locale subordonnée à celle de la métropole, et 0 s'il n'y en a pas localement. Enfin, les auteurs intègrent la souveraineté monétaire, avec une note maximum de 1 pour sa propre monnaie, et 0 pour une monnaie qui n'est pas séparée, avec une note intermédiaire pour les territoires ayant des monnaies propres mais arrimées à une autre monnaie. Précisons que l'indice de souveraineté utilisé dans ce travail a été recalculé en excluant la dimension de la défense qui n'a pas beaucoup de sens dans le cadre des PEI puisqu'elles dépendent dans leur grande majorité de forces externes, y compris parmi les territoires indépendants autrement en tout point souverains. Dans la mesure où nous testons une forme quadratique, il est attendu un signe positif pour l'indice en niveau et un signe négatif pour l'indice au carré.

La qualité institutionnelle formelle est mesurée par les *World Governance Indicators* (WGI) à la manière de Congdon Fors (2014). Cet indicateur est construit comme la moyenne arithmétique des scores de six dimensions, à savoir la stabilité politique, l'efficacité des pouvoirs publics, la qualité de la régulation, l'Etat de droit, le contrôle de la corruption et la participation et responsabilisation (Kaufmann et al., 2010 ; Berden et al., 2014). La stabilité politique capture la vraisemblance que l'Etat ne sera pas déstabilisé ou renversé par des activités violentes ou anticonstitutionnelles. L'efficacité des pouvoirs publics concerne la qualité des services publiques, la qualité et l'indépendance de la fonction publique, la qualité du processus de formation politique et la mise en œuvre effective des engagements pris les pouvoirs publics à appliquer les politiques. La qualité de la régulation indique la capacité de l'Etat à formuler et à mettre en place de bons règlements et de bonnes politiques permettant le développement du secteur privé. L'Etat de droit mesure le degré de confiance des citoyens et le respect de ces derniers pour les règles sociétales telles que l'exécution des contrats, les droits de propriété, la police et les tribunaux. Le contrôle de la corruption traduit l'étendue avec laquelle la puissance publique n'exerce pas à des fins personnelles et n'est pas capturée par les élites et des intérêts privés. Enfin, la participation et la responsabilisation révèlent la perception de la population sur sa capacité à participer réellement au choix de la gouvernance mais aussi l'existence des libertés fondamentales (expression, association, communication). Il est attendu une relation positive avec le niveau de développement. Malgré l'utilisation extensive de cet indicateur dans la littérature économique, nous avons tout de même choisi de supprimer les deux sous-indicateurs incluant une pure perception de qualité institutionnelle, afin

d'avoir une mesure la plus objective possible. Finalement, nous avons gardé les sous-indicateurs suivants : stabilité politique, la qualité de la régulation, l'état de droit et le contrôle de la corruption[13].

Du côté des variables de qualité institutionnelle informelle[14], nous retenons en premier lieu l'éducation, en suivant Easterly et Levine (2016), calculée comme le pourcentage de la population ayant suivi une scolarisation secondaire. L'on s'attend à ce que l'impact sur le PIB par tête soit positif. En second lieu, le type de système légal est mobilisé avec la grande distinction *Civil law vs. Common law* (loi civile contre loi coutumière)[15]. Traditionnellement, l'on considère que le système légal britannique aurait les meilleurs effets sur le niveau de développement par rapport aux autres systèmes français, ibérique, allemand, hollandais et scandinave[16] (La Porta et al., 2008). En dernier lieu, la variable religion est retenue conformément à Ang (2013). La littérature considère depuis longtemps que la matrice culturelle et les habitudes produites par le protestantisme auraient été des éléments favorables au développement du capitalisme et des institutions de protection des droits individuels, qui en retour aurait augmenté les niveaux de vie et de développement. L'on s'attend alors à ce que les autres religions (catholicisme et islam) produisent des effets moindres, voire négatifs, sur les niveaux de PIB par tête actuels[17].

Les variables géographiques/démographiques

Ces dernières sont censées capter les effets des différences de dotations initiales et de qualité climatique intrinsèque de chaque territoire.
Nous reprenons d'abord l'Indice de Vulnérabilité Physique au Changement Climatique (IVPCC) de Goujon et Hoarau (2020) qui nous donne une idée de l'exposition des différents territoires insulaires aux conséquences géophysiques du changement climatique (montée des eaux, aridité, instabilité de la pluviométrie et des températures, et cyclones). La vulnérabilité étant censée avoir des effets adverses sur la croissance du PIB, un signe négatif est attendu.

Nous introduisons également la variable des cultures permanentes (ou *permanent crops*) reprise de Betermier (2004), qui nous permet de comprendre le type d'agriculture sur le territoire. La nature des cultures permanentes dans les territoires insulaires est liée au modèle d'exploitation colonial puisqu'on

[13] Les composantes sont traditionnellement notées entre 2,5 et -2,5. Ici, nous avons fait le choix de recalculer les sous-indicateurs et les noter entre 0 et 1.
[14] L'éducation, les systèmes légaux et la religion conditionnent et produisent des systèmes et représentations culturelles très différentes (niveau de confiance interindividuel, rejet de l'autorité, individualisme ou communautarisme, …).
[15] Il est à noter que celui-ci a une très forte emprunte coloniale puisqu'en général, la structure légale fondamentale n'a pas changé avec les décolonisations de sorte que la variable s'applique avec la même validité pour les territoires affiliés et indépendants.
[16] Le système légal britannique est considéré comme la référence et n'est donc pas inclus dans les estimations.
[17] La religion protestante est prise comme référence et n'apparaît donc pas dans les estimations.

y retrouve le caféier, le bananier, la canne à sucre, la vigne, le caoutchouc ou encore les cocotiers. L'on considère plutôt que ces cultures devraient avoir un effet faible voire négatif sur les niveaux de développement, autant par le canal historique que par la difficulté d'en faire des cultures rentables sans subventions importantes.

La latitude (en valeur absolue) permet de prendre en compte les dotations agricoles et la capacité de pouvoir produire des denrées agricoles vitales en abondance avec bien évidemment un avantage pour les climats tempérés (La Porta et al., 1999)[18]. Pour la démographie, nous nous appuyons sur la densité de population (Pop density) traditionnellement exprimée comme le nombre d'habitants au kilomètre carré.

Nous ajoutons enfin à cet ensemble la présence de mines et/ou d'hydrocarbures (Mines), qui permet d'estimer le niveau des dotations initiales en ressources naturelles propre à chaque territoire. Conformément à la littérature sur la « malédiction des ressources naturelles », il n'y a pas de consensus clair sur le lien attendu entre croissance et développement économique et dotations naturelles extractives (Mien et Goujon, 2022).

Les variables économiques

Nous introduisons ici les modèles de spécialisation économique en contexte insulaire selon les grands profils connus dans la littérature (MIRAB, TOURAB, SITE et PROFIT) et détaillés par Goujon et Hoarau (2020). Ces différents modèles de développement dépeignent les grandes orientations économiques de chaque territoire. On a une grande opposition entre les modèles MIRAB/TOURAB d'un côté et SITE/PROFIT de l'autre, notamment lié à l'acquisition de fonds pour le financement du déficit commercial structurel. Dans le premier cas, c'est une combinaison d'aide extérieure (supplémenté d'une sous-spécialisation touristique dans le cas du TOURAB) et d'un secteur de consommation intérieure. Inversement, dans le second cas, ce n'est plus l'aide extérieure mais les services tournés vers l'extérieur qui permettent la consommation intérieure. Ces derniers peuvent être tournés uniquement vers le tourisme (SITE) ou plus généralement vers les activités productives telles que le commerce international, l'immobilier, les activités bancaires ou assurancielles, (…) avec le modèle PROFIT.

L'on devrait donc s'attendre à ce que les modèles PROFIT aient les meilleurs résultats du fait de la diversification relative des activités à haute valeur ajoutée, suivie des économies de type SITE, très

[18] Il y a aussi une dimension historique dans cette variable puisqu'elle donne un éclairage sur la première installation des colons conformément aux travaux de Acemoglu et al. (2001, 2012) puisque plus la latitude absolue est proche de 0, plus on se rapproche des zones tropicales et donc plus la mortalité des premiers colons était élevée. Cette première installation et la mise en place d'institutions respectueuses de la propriété individuelle et des droits fondamentaux devrait conduire à des niveaux de développement actuels plus importants. C'est cette dernière interprétation dominante que nous retrouvons chez Rodrik *et al.* (2004), en opposition à Sachs (2003).

performante sur les flux touristiques mais également très vulnérables aux chocs extérieurs, et TOURAB, moins performante sur le tourisme mais moins vulnérable par le biais d'une dépendance aux aides extérieurs. Enfin, l'on attend des économies MIRAB qu'elles exercent un effet négatif sur le développement principalement à cause d'une sur dépendance par rapport à la spécialisation agricole[19].

Les variables historiques

Enfin, et de manière tout à fait originale, nous intégrons les variables des conditions coloniales. D'abord, Hoarau et Lucic (2023) ont démontré que les importations par tête pouvaient être utilisées comme proxy des niveaux de vie dans les PEI. En suivant leurs conclusions, les séries de long terme des importations par tête représente de bons prédicteurs pour suivre les dynamiques du revenu réel dans une perspective historique. Ainsi, les importations par tête au début du 20ème siècle seraient révélatrices des conditions initiales fixées par la colonisation, entrainant par la suite le creusement des écarts de développement post-colonisation. En d'autres termes, l'histoire compte dans le sens où les conditions économiques initiales impactent la prospérité économique d'aujourd'hui. Un lien positif est donc attendu entre importations coloniales par tête et niveau de vie courant.

Le modèle colonial, et sa construction, quant à lui est tiré de Bruhn et Gallego (2012). Ces derniers cherchent à comprendre si certains types de colonisation peuvent expliquer les différences de développement actuelles. Ils créent trois catégories de colonisation, « *good* », où la colonisation s'est faite avec des activités économiques sans économies d'échelles, telles que l'agriculture de subsistance ou l'élevage, avec des petits propriétaires indépendants et une densité de population précoloniale faible ; la colonisation de type « *bad* » où les activités économiques dépendaient de l'exploitation du travail, notamment d'esclaves, avec des activités tributaires d'économies d'échelle, telles que la production de sucre, de tabac ou les mines. Enfin, la colonisation de type « *ugly* », caractérisée par une population native nombreuse, et donc corvéable, où les activités économiques de grande ampleur étaient possibles du fait de l'exploitation de la population d'origine. Nous utilisons cette classification en l'étendant à notre échantillon (voir Annexe A.). De toute évidence, le modèle *Good* (Good colonial model) est censé avoir les meilleurs résultats, *Bad* des mauvais résultats et enfin *Ugly* les pires résultats sur les niveaux de développement courants[20].

3.3. La présentation des résultats

L'ensemble des résultats des estimations de l'équation (1) pour les différents modèles (1), (2), (3), (4), (5) et (6) sont regroupés dans le Tableau 1. Celui-ci part de la spécification non linéaire « baseline » (1)

[19] Le groupe MIRAB est pris comme la référence et n'apparaît donc pas dans les estimations.
[20] Les modèle Good est testé contre les deux autres modèles. Il est donc le seul à apparaître dans les estimations.

liant le PIB par habitant (en dollar PPA) au degré de souveraineté et tente ensuite de voir si cette relation résiste à l'introduction de plusieurs catégories de variables de contrôle. Par conséquent, si notre intuition théorique est valide dans le sens de l'existence d'une relation causale de forme en U inversé entre le développement économique et le statut politique, alors les paramètres β_1, β_2 devraient être positif et négatif respectivement, prouvant la supériorité des modèles de dépendance autonome. Trois enseignements importants ressortent de notre analyse.

Premièrement, quelle que soit la spécification retenue, les paramètres d'intérêt sont significatifs et de signes attendus, à l'exception du modèle (4) basé sur les choix de spécialisation économique pour lequel β_1 a le bon signe mais non significatif. Le statut politique est donc bien un déterminant clé du développement économique en contexte insulaire avec un effet maximal pour les statuts intermédiaires de souveraineté conformément aux conclusions de la littérature académique.

Deuxièmement, une spécification complète du développement économique pour les PEI peut être proposée en suivant les résultats donnés par le modèle estimé (6). En effet, en partant d'une spécification incorporant toutes les variables et en écartant pas à pas les variables non significatives sur la base d'un test de Wald au seuil de 10%, un modèle parcimonieux apparaît permettant d'expliquer les ¾ de la variance totale. Plusieurs déterminants incontournables sont présents avec les signes attendus tels que la qualité institutionnelle formelle avec les WGI, l'éducation, la latitude, et les importations par tête coloniales. De manière plus surprenante, du côté de la spécialisation économique, ne ressort que le modèle TOURAB. Pour les autres variables, nous restons très prudents sur leur interprétation puisque peu de PEI sont concernées à chaque fois : les autres religions (Hong-Kong, Maurice, Chypre)[21], le système légal allemand (Palaos, Papouasie Nouvelle-Guinée), le système légal hollandais (Aruba, Curaçao, Sint Maarten, Suriname), et le système légal scandinave (les îles Féroé, Groenland).

[21] Hong-Kong relève des croyances populaires chinoises. Maurice est le seul territoire de l'échantillon avec une majorité de la population Bouddhiste/Hindouiste. Chypre est caractérisé par une majorité de grécophones orthodoxes.

Tableau 1 : Résultats et significativité de l'analyse principale par MCO

OLS Main analysis	(1) Baseline Model	(2) Baseline Model + institutions	(3) Baseline Model + geography / demography	(4) Baseline Model + eco specialization	(5) Baseline Model + colonial history	(6) Complete specification Model
Sovereignty	2,4473**	2,7521***	1,8653**	1,4549	1,5000*	1,5485**
p-value	0,012	0,008	0,017	0,168	0,095	0,028
Sovereignty²	-2,9624***	-2,2339**	-2,3580***	-2,1475**	-1,7926**	-1,1406*
p-value	0,002	0,011	0,002	0,020	0,034	0,079
WGI		1,8495***				1,3324***
p-value		0,001				0,010
Education		0,0249***				0,0147**
p-value		0,006				0,033
French Law		0,5277**				
p-value		0,0497				
German Law		0,8421**				0,5055**
p-value		0,0267				0,011
Dutch Law		0,5932**				0,5913***
p-value		0,0478				0,008
Iberian Law		0,564**				
p-value		0,011				
Scandinavian Law		0,3122				-0,7815***
p-value		0,210				0,006
Catholic religion		-0,0944				
p-value		0,680				
Islamic religion		0,0572				
p-value		0,869				
Other religions		0,5533***				0,3819**
p-value		0,009				0,043
Log (IPVCC)			-0,0319			
p-value			0,957			
Permanent Crops			-0,0389***			
p-value			0,000			
Latitude			2,607***			2,6570***

p-value			0,000			0,000
Mines			0,0888			
p-value			0,662			
Log (Pop density)			0,1515***			
p-value			0,008			
PROFIT				1,3925***		
p-value				0,000		
SITE				0,7739***		
p-value				0,008		
TOURAB				0,7077***		0,3988**
p-value				0,002		0,023
Log (colonial imports)					0,4733***	0,1844***
p-value					0,000	0,002
Good colonial model					0,3015	
p-value					0,168	
Ideal Sovereignty	0,4131	0,6160	0,3954	0,3388	0,4322	0,6786
c	9,8875	5,7719	9,0495	9,4323	6,8444	5,5624
Adjusted R^2	0,1493	0,6420	0,5501	0,4087	0,4528	0,7478

Note : *, ** et *** indiquent le degré de significativité de la p-value associée respectivement aux niveaux de 10%, 5% et 1%. L'estimateur Huber-White est utilisé pour corriger l'hétéroscédasticité.
Source : calculs de l'auteur.

Dernièrement, il est possible de déterminer le degré de souveraineté optimal, c'est-à-dire le point haut de la courbe en cloche, pour chaque spécification en appliquant simplement la condition d'optimisation de première ordre $\frac{d(LnPIBh)}{d(sovereignty)} = 0 \Rightarrow sovereignty^* = -\frac{\beta_1}{2\beta_2}$. Le modèle (6) nous donne un maximum pour le degré de souveraineté de 0,6786, ce qui correspond à un niveau d'autonomie politique relativement élevé compris entre 0,6 et 0,7, à l'image des îles vierges britanniques et américaines, Guam, les îles Caïmans, Puerto-Rico, Aruba, Curaçao, Sint Maarten, Hawaï, les Bermudes et Hong-Kong.

Le Tableau 2 donne une description du profil de ces territoires, tous associés à des niveaux de PIB par habitant (en dollar PPA) élevés voire très élevés, en décomposant l'indice de souveraineté formelle global par dimension (diplomatie, exécutif, judiciaire, législatif et monétaire). Plusieurs enseignements se dégagent : ces îles se caractérisent par un très haut niveau de souveraineté exécutive (score de 1) à l'exception de Hong-Kong (score de 0,5), un pouvoir judiciaire affirmé (des scores partagés à moitié entre 0,5 et 1), et des niveaux intermédiaires sur la diplomatie et le pouvoir législatif (scores de 0,5) à l'exception de Hawaï qui n'a pas de diplomatie propre mais un pouvoir législatif maximal. La souveraineté monétaire et la défense semblent ne pas compter particulièrement.

Tableau 2 : Souveraineté politique formelle et composantes pour une sélection de PEI affiliées

	Souveraineté globale	**Diplomatie**	**Exécutif**	**Judiciaire**	**Législatif**	**Monétaire**	**PIB par Habitant (en $ PPA)**
Bermuda	0,7	0,5	1	0,5	0,5	1	80186
Cayman Isl.	0,7	0,5	1	0,5	0,5	1	69995
Sint Maarten	0,7	0,5	1	0,5	0,5	1	44341
Aruba	0,7	0,5	1	0,5	0,5	1	37916
Curaçao	0,7	0,5	1	0,5	0,5	1	24808
Hawaii	0,6	0	1	1	1	0	62821
Hong Kong	0,6	0,5	0,5	1	0,5	0,5	59161
USVI	0,6	0,5	1	1	0,5	0	35724
Puerto Rico	0,6	0,5	1	1	0,5	0	34446
BVI	0,6	0,5	1	1	0,5	0	33546
Guam	0,6	0,5	1	1	0,5	0	32909

Source : Alberti et Goujon (2020) et calculs des auteurs.

3.4. L'analyse de robustesse

Nous réalisons plusieurs tests de robustesse pour vérifier la stabilité de nos résultats (i) à un changement de méthode d'estimation et (ii) en ajoutant une dimension géographique globale.

En premier lieu, pour tenir compte de l'impact possible des valeurs aberrantes sur la fiabilisation des estimations, ce qui est potentiellement le cas pour la série du PIB par habitant en PPA avec des pays particulièrement performants comme Singapour ou les îles Falkland, nous reproduisons à l'identique l'analyse précédente mais en appliquant la méthode des moindres carrés robustes. Les résultats sont présentés dans le Tableau 3. Globalement, les résultats de l'analyse principale sont confirmés. La relation non linéaire liant le PIB par habitant au degré de souveraineté tient quelle que soit la spécification adoptée, à l'exception du modèle (4) pour le paramètre β_1 qui est de signe attendu mais non significatif comme c'était déjà le cas précédemment. Pour la spécification complète (6), plusieurs changements intéressants sont à noter. A côté des déterminants standards de la qualité institutionnelle, de la catégorie autres religions, de la latitude, et des conditions initiales associées aux importations coloniales par tête, des facteurs nouveaux apparaissent. Du côté du système légal, il faut désormais tenir compte en plus du droit allemand, des droits français et ibérique qui conditionnent positivement le niveau de développement. Du côté de la spécialisation économique, sans surprise, en plus du modèle TOURAB, les modèles PROFIT et SITE sont également propices à la prospérité économique. Le degré de souveraineté optimal est un peu plus faible (0,5304) mais témoigne toujours d'un point d'inflexion compatible avec des niveaux élevés d'autonomie politique.

Nous poursuivons notre analyse de robustesse avec un deuxième test, reproduisant l'étude principale avec les MCO mais cette fois-ci en prenant en compte la localisation géographique des PEI conformément aux travaux de Feyrer et Sacerdote (2009). Des variables muettes liées aux grandes zones géographiques (Atlantique, Afrique/Océan Indien, Pacifique, Asie du Sud, Europe)[22] sont introduites dans les différentes spécifications pour intégrer l'hétérogénéité spécifique à ces espaces due à des effets à la fois historiques et d'isolement géographique. Le Tableau 4 montrent que seules les *dummies* associées aux zones Afrique/Océan Indien et Pacifique semblent jouer un rôle dans la plupart des modèles avec les signes attendus, à savoir négatifs, puisque les îles appartenant à ces deux ensembles sont reconnues comme étant les plus isolées des bassins de prospérité économique. Une nouvelle fois, l'introduction de ces variables ne perturbent pas la nature de notre relation testée, qui montre des coefficients estimés stables à la fois en termes de signes et de valeur absolue. En particulier, les résultats de la spécification complète (6) reproduisent fidèlement ceux de l'analyse principale avec un élément supplémentaire lié à la *dummy* Pacifique.

[22] Le groupe Europe est pris comme la référence et n'est donc pas introduit dans l'équation.

Tableau 3 : Résultats et significativité de l'analyse de robustesse par les Moindres Carrés Robustes

Robust LS analysis	(1) Baseline Model	(2) Baseline Model + institutions	(3) Baseline Model + geography / demography	(4) Baseline Model + eco specialization	(5) Baseline Model + colonial history	(6) Complete specification Model
Sovereignty	2,5952*	3,0478***	1,6626*	1,0544	1,6731*	3,0678***
p-value	0,053	0,005	0,010	0,345	0,084	0,000
Sovereignty²	-3,2449***	-2,5023***	-2,1675**	-1,9821**	-2,1051***	-2,8891***
p-value	0,005	0,008	0,014	0,035	0,002	0,000
WGI		1,6496***				1,9599***
p-value		0,006				0,000
Education		0,0274***				
p-value		0,000				
French Law		0,5056**				0,5672***
p-value		0,027				0,000
German Law		0,7929				0,5530*
p-value		0,242				0,066
Dutch Law		0,5620				
p-value		0,127				
Iberian Law		0,5034**				0,2941***
p-value		0,046				0,008
Scandinavian Law		0,3574				
p-value		0,355				
Catholic religion		0,0550				
p-value		0,780				
Islamic religion		0,0718				
p-value		0,821				
Other religions		0,5814**				0,9825***
p-value		0,022				0,000
Log (IPVCC)			0,0942			
p-value			0,873			
Permanent Crops			-0,034***			
p-value			0,000			
Latitude			2,5939***			1,1853***

p-value			0,000			0,000
Mines			-0,0846			
p-value			0,696			
Log (Pop density)			0,1368***			
p-value			0,005			
PROFIT				1,4127***		0,4133***
p-value				0,000		0,000
SITE				0,9449***		0,5532***
p-value				0,000		0,000
TOURAB				0,6257***		0,6018***
p-value				0,031		0,000
Good colonial model					0,1579	
p-value					0,470	
Log (colonial imports)					0,4732***	0,1909***
p-value					0,000	0,000
Ideal Sovereignty	0,3998	0,6091	0,3765	0,2664	0,3974	0,5304
C	10,0244	5,6113	8,7347	9,6262	7,0050	6,2059
R^2	0,1726	0,5333	0,5289	0,4355	0,4424	0,5893
Rw^2	0,2920	0,8114	0,6266	0,5872	0,5721	0,9636

Note : *, ** et *** indiquent le degré de significativité de la p-value associée respectivement aux niveaux de 10%, 5% et 1%. Fonction de spécification objective : bicarré. Estimation d'échelle : Huber. Source : calculs de l'auteur.

Tableau 4 : Résultats et significativité des MCO avec *dummy* géographiques

OLS Analysis with Geo *dummies*	(1) Baseline Model	(2) Baseline Model + institutions	(3) Baseline Model + geography / demography	(4) Baseline Model + eco specialization	(5) Baseline Model + colonial history	(6) Complete specification Model
Sovereignty	2,2709*	3,2432***	1,4083*	1,6427**	2,4004***	2,2990***
p-value	0,060	0,004	0,100	0,043	0,000	0,002
Sovereignty²	-2,7900***	-2,7195***	-1,9371**	-2,1840***	-2,6271***	-1,8193***
p-value	0,007	0,004	0,025	0,004	0,008	0,008
Atlantic	-0,4622	-0,1537	0,2381	-0,4194**	-0,4334	
p-value	0,106	0,374	0,374	0,021	0,142	
Africa/Indian Ocean	-1,2834***	-0,7065***	-0,2408	-1,0209**	-0,7785**	
p-value	0,000	0,004	0,484	0,012	0,046	
Pacific	-1,3950***	-0,7960***	-0,2340	-1,0902***	-1,1907***	-0,4633**
p-value	0,000	0,006	0,482	0,000	0,000	0,015
South Asia	0,7025	-0,1882	1,1851	0,3470	-0,6839	
p-value	0,235	0,568	0,118	0,494	0,120	
WGI		1,4533**				1,0819**
p-value		0,032				0,037
Education		0,0232***				0,0171***
p-value		0,007				0,006
French Law		0,5859**				
p-value		0,023				
German Law		1,0831***				0,8664***
p-value		0,004				0,000
Dutch Law		0,3849				0,4709**
p-value		0,213				0,035
Iberian Law		0,3947**				
p-value		0,044				
Scandinavian Law		0,0199				-0,7207***
p-value		0,964				0,010
Catholic religion		-0,1483				
p-value		0,478				
Islamic religion		0,2007				
p-value		0,593				

Other religions		0,4905**				0,3611**
p-value		0,026				0,029
Log (IPVCC)			0,4511			
p-value			0,394			
Permanent Crops			-0,0275***			
p-value			0,002			
Latitude			2,7298***			2,3178***
p-value			0,002			0,000
Mines			0,0522			
p-value			0,806			
Log (Pop density)			0,0953*			
p-value			0,074			
PROFIT				0,9514***		
p-value				0,000		
SITE				0,5935**		
p-value				0,034		
TOURAB				0,4939**		0,3514*
p-value				0,013		0,059
Good colonial model					0,1448	
p-value					0,510	
Log (colonial imports)					0,4313***	0,1758***
p-value					0,000	0,005
Ideal Sovereignty	0,4075	0,5967	0,3631	0,3765	0,4569	0,6312
c	10,6002	6,5230	7,3087	10,0949	7,6280	5,6433
Adjusted R^2	0,4319	0,7050	0,5953	0,5310	0,5502	0,7767

Note : *, ** et *** indiquent le degré de significativité de la p-value associée respectivement aux niveaux de 10%, 5% et 1%. L'estimateur Huber-White est utilisé pour corriger l'hétéroscédasticité.
Source : calculs de l'auteur

4. Conclusion et discussions

Cet article apporte une contribution importante au débat portant sur la détermination du statut politique idéal dans le contexte des PEI. Si la question semble être tranchée depuis longtemps dans la littérature entre affiliation et indépendance, avec une préférence pour l'affiliation, elle reste ouverte sur le degré de souveraineté optimal dans le cadre des PEI dépendantes. En mobilisant l'indice de souveraineté formelle construit par Alberti et Goujon (2020), nous mettons en évidence une relation non linéaire robuste de forme en U inversée entre le niveau de développement et le degré de souveraineté avec un maximum atteint pour des niveaux de souveraineté aux alentours de 0,5-0,7 sur un échantillon de 70 PEI. Nos conclusions tendent donc à confirmer les premiers enseignements de la littérature académique mettant en avant les avantages du statut de dépendance autonome en contexte insulaire. D'un point de vue théorique, ce résultat n'est pas surprenant. Disposer d'une capacité autonome de pouvoir décider de sa propre stratégie de développement permet d'adapter les politiques publiques en phase avec la réalité de ces territoires si particuliers et condamnés à s'adapter en permanence à un monde en perpétuelle mutation. De plus, pouvoir recourir en cas de besoin à l'aide d'une puissance tutélaire est un avantage incontestable pour sécuriser une trajectoire de croissance dans un contexte de vulnérabilité structurelle forte.

De manière plus précise, plusieurs domaines, où la décentralisation du pouvoir de décision au niveau local est susceptible d'être particulièrement efficace, méritent d'être exposés (Lucic et Hoarau, 2023). Dans un premier temps, l'autonomie peut se justifier simplement par un certain pragmatisme politique (Baldacchino, 2006b). Les petites îles, parce qu'elles sont isolées et éloignées, ont besoin d'un certain degré d'autonomie administrative pour fonctionner, tout en favorisant, d'une part, la cohésion nationale, en reconnaissant les droits et les caractéristiques religieuses, linguistiques, culturelles, et ethniques des minorités, et, d'autre part, la coopération et l'intégration au sein de leur région géographique d'appartenance par le biais de la « diplomatie territoriale ».

Dans un second temps, la décentralisation présente des avantages évidents sur le plan des politiques économiques publiques. Elle est synonyme de meilleure allocation et d'efficacité dans la production des biens et services publics à travers les principes de proximité, en réduisant les asymétries informationnelles entre décideurs et citoyens, et de compétition entre juridictions locales d'un même pays poussées par les citoyens (par un mécanisme de comparaison) à adopter le bon comportement sous peine de sanction électorale (Caldeira et Rota-Graziosi, 2014). Elle autorise également le pouvoir de taxer ou plutôt de créer un environnement fiscal peu contraignant (charges fiscales et sociales faibles pour les entreprises, absence d'impôts sur les bénéfices, sur la fortune, sur les transferts de capitaux, sur l'héritage et les droits de succession, sur les plus-values immobilières, …) et donc attractif pour les entreprises étrangères (Baldacchino et Milne, 2000). Par ailleurs, cette capacité de taxer peut permettre

de construire un système de redistribution par l'impôt sur mesure en phase avec des situations d'inégalités socioéconomiques souvent très prononcées dans ces îles marquées par un héritage colonial lourd (Hoarau, 2025).

Dans un troisième temps, obtenir des marges de manœuvre dans le domaine de la politique environnementale lorsque l'entité insulaire a la charge de gérer des ressources locales importantes pour l'État central (réserves de pétrole, de gaz, de minerais, zones de pêche, bases stratégiques, potentiel touristique) est crucial. En matière touristique notamment, la mise en place d'une planification efficace de l'activité en accord avec la réalité et les capacités de charge économique, sociale et écologique de ces espaces fragiles doit se faire à l'échelon local[23].

Dans un dernier temps, la mise en place d'un processus de développement en milieu insulaire est fortement contrainte par le problème du transport aérien et maritime (Baldacchino, 2006b). Un défaut dans ce domaine est particulièrement préjudiciable pour la soutenabilité d'activités économiques comme le tourisme ou les exportations de biens manufacturés. Le développement des transports à l'international est clairement une compétence d'État qui pourrait avoir toutefois plus d'impact si elle était transférée au niveau local (ouverture de lignes, compagnie régionale, libre immatriculation des navires, …).

Si l'on s'attarde sur les caractéristiques des PEI affichant des niveaux de souveraineté intermédiaires correspondant à notre optimum (des scores de 0,6-0,7) et associés à une performance de PIB par habitant relativement élevée (supérieure à 32 000 dollars par habitant en PPA), un profil type semble ressortir : un territoire disposant d'un très haut niveau de souveraineté exécutive (score de 1), d'un pouvoir judiciaire affirmé (des scores partagés à moitié entre 0,5 et 1), et de niveaux intermédiaires sur la diplomatie et le pouvoir législatif (scores de 0,5). La souveraineté monétaire et la défense semblent ne pas compter particulièrement.

Pour conclure, nous souhaitons malgré tout alerter sur la fragilité potentielle de notre analyse par rapport à la présence possible d'un biais de sélection commun à toutes les études empiriques se focalisant sur les PEI. En effet, dans l'ensemble des PEI affiliées, il existe des forces centrifuges et centripètes à l'œuvre, liées à la distance séparant le territoire insulaire de sa métropole de rattachement, qui conditionnent l'existence d'une base statistique indépendante et donc sa présence dans l'échantillon sous étude (Bertram, 2018). En clair, plus une île est proche physiquement de sa tutelle politique, plus elle se confond statistiquement et statutairement à l'ensemble national. Il existe de nombreux cas d'école de ce type : les îles grecques, les îles indonésiennes, les îles des philippines, … Ces territoires, parfaitement

[23] En corollaire, lorsque ces « nouveaux » résidents occasionnels ou permanents entrent en concurrence avec la population locale pour le partage des ressources rares, cela peut conduire à des tensions fortes sur les marchés du travail et de l'immobilier et déboucher sur un phénomène de « gentrification », en l'occurrence une modification du profil économique et social de l'espace territorial insulaire au profit des « étrangers », avec des répercussions politiques et sociétales majeures (Clark, 2005). Aussi, une certaine liberté dans l'application d'une politique migratoire active peut parfois s'avérer nécessaire.

intégrés et donc disposant d'un degré de souveraineté faible, et dont les données nous font défaut, pourraient pourtant aider à éclairer davantage le lien qui nous intéresse ici entre le niveau de développement économique et le statut politique en contexte insulaire.

Bibliographie

Acemoglu, D., Johnson, S., Robinson, J.A. (2001). The colonial origins of comparative development: an empirical investigation. *American Economic Review*, 91(5), 1369-1401. DOI:10.1257/aer.91.5.1369

Acemoglu, D., Johnson, S., Robinson, J.A. (2002). Reversal of Fortune: geography and institutions in the making of the Modern World income distribution. The Quarterly Journal of Economics, 117(4), 1231-1294.

Acemoglu, D., Johnson, S., Robinson, J.A. (2012). The colonial origins of comparative development: an empirical investigation: Reply. *American Economic Review*, 102(6), 3077-3110. DOI:10.1257/aer.102.6.3077

Acemoglu, D., Robinson, J.A. (2012). Why Nations Fail: The Origins of Power, Prosperity, and Poverty. *Crown Publishing Group* - A Division of Random House, Inc., New York.

Alberti, F., Goujon, M. (2020). A composite index of formal sovereignty for small islands and coastal territories. *Island Studies Journal*, 15(1), 3-24.

Ang, J.B. (2013). Institutions and the long-run impact of early development. *Journal of Development Economics*, 105, 1-18. https://doi.org/10.1016/j.jdeveco.2013.06.002

ARE (Assemblée des Régions d'Europe). (2009). De la subsidiarité à la réussite : l'impact de la décentralisation sur la croissance économique. Étude réalisée par *BAK Basel Economics*, http://aer-www.ameos.net/fileadmin/user_upload/PressComm/Publications/AER_Study_on_decentralisation/Studies/FR-FINAL_cover.pdf

Armstrong, H. W., Read, R. (2000). Comparing the economic performance of dependent territories and sovereign microstates. *Economic Development and Cultural Change*, 48(2), 285-306.

Armstrong, H. W., Read, R. (2006). Insularity, remoteness, mountains and archipelagoes: a combinaison of challenges facing small states? *Asia Pacific Viewpoint*, 47(1), 79-92.

Armstrong, H. W., Read, R. (2021). The non-sovereign territories: Economic and environmental challenges of sectoral and geographic over-specialization in tourism and financial services. *European Urban and Regional Studies*, 28(3), 213-240.

Baldacchino, G. (2004). Autonomous but not sovereign? A review of island sub-nationalism. *Canadian Review of Studies in Nationalism*, 31(1-2), 77-89.

Baldacchino, G. (2006a). Managing the hinterland beyond: Two, ideal-type strategies of economic development for small island territories. *Asia Pacific Viewpoint*, 47(1), 45-60.

Baldacchino, G. (2006b). Innovative development strategies from non-sovereign island jurisdictions? A global review of economic policy and governance practices. *World Development*, 34(5), 852-867.

Baldacchino, G., Bertram, G. (2009). The Beak of the Finch: Insights into the Economic Development of Small Economies. *The Round Table*, *98*(401), 141–160. https://doi.org/10.1080/00358530902757867

Baldacchino, G. (2010). “Upside down decolonization” in Subnational Island Jurisdictions: questioning the “post” in postcolonialism. *Space and Culture*, 13(2), 188-202. https://doi.org/10.1177/1206331209360865

Baldacchino, G., Milne, D. (2000). Lessons from the political economy of small islands: The resourcefulness of jurisdiction. New-York, St. Martin's Press, in association with the *Institute of Island Studies*, University of Prince Edward Island, Canada.

Berden, K., Bergstrand, J.H., Etten, E. (2014). Governance and Globalization. *The World Economy*, Wiley Blackwell, 37(3), 353-386.

Bertram, G. (2004). On the Convergence of Small Island Economies with Their Metropolitan Patrons. *World Development*, 32(2): 343-64.

Bertram, G. (2015). Is independence good or bad for small island economies? A long-run analysis. *Région et Développement*, (42), 31-54.

Bertram, G. (2018). Comparing models of island economic development. Chapter in *The 21st Century Maritime Silk Road Islands Economic Cooperation Forum Annual Report on Global Islands 2017*, 55-82. University of Prince Edward Island, Island Studies Press.

Bertram, G., Karagedikli, O. (2004). Core-periphery linkages and income in small Pacific Island economies. In J. Poot (eds) *On the edge of the global economy*, Cheltenham, UK, Edward Elgar, 106-122.

Bertram, G., Poirine, B. (2007). Island political economy. In G. Baldacchino (Ed.) *A World of Islands: An Island Studies Reader*, Charlottetown, Canada and Luga, Malta, Institute of Island Studies and Agenda Academic, 325-378.

Bertram, G., Poirine, B. (2018). Economic and Development. In: Baldacchino, G. (eds), The Routledge International Handbook of Island Studies, Part II: The Human World of Islands, 1-19.

Bertram, G., Watters R.F. (1985). The MIRAB Economy in South Pacific Microstates. *Pacific Viewpoint*, 26(3), 497-519.

Bertram, G., Watters, R.F. (1986). The MIRAB Process: Some Earlier Analysis and Context. *Pacific Viewpoint*, 27(1), 47-57.

Betermier, S. (2004). Selectivity and the economics of independence for today's overseas territories. *Explorations: An Undergraduate Research Journal*, 7, 63-85.

Briguglio, L., Cordina, G., Farrugia, N., Vella, S. (2009). Economic vulnerability and resilience: concepts and measurements. *Oxford Development Studies*, 37(3), 193-208.

Bruhn, M., Gallego, F.A. (2012). Good, bad and ugly colonial activities: do they matter for economic development? *The Review of Economics and Statistics*, 94(2), 433-461.

Caldeira, E., Rota-Graziosi, G. (2014). La décentralisation dans les pays en développement : une revue de la littérature. *Revue d'Économie du Développement*, 22(4), 5-37.

Chamberlain, M. E. (1985). Decolonization: The fall of the European empires. Oxford, UK, *Basil Blackwell*.

Clark, E. (2005). The order and simplicity of gentrification: A political challenge. In R. Atkinson, G. Bridge (eds) *Gentrification in a global context*. The new urban colonialism, New York, Routledge, 256-264.

Congdon Fors, H. (2014). Do island states have better institutions? *Journal of Comparative Economics*, 42(1), 34-60.

Dunn, L. (2011). The impact of political dependence on Small Islands Jurisdictions. *World Development*, 39(12), 2132-2146. https://doi.org/10.1016/j.worlddev.2011.04.002.

Dupont, L. (2010). Le statut politique des petits territoires insulaires à vocation touristique a-t-il une influence sur leur performance économique et sociale ? Approche comparative. *Études Caribbéennes*, 16, août, 1-23.

Easterly, W., Levine, R. (2016). The European origins of economic development. *Journal of Economic Growth*, 21, 225-257. https://doi.org/10.1007/s10887-016-9130-y

Ehounou, M. E., McElroy, J. L. (2008). The avantage of diversification: PROFIT/SITE versus MIRAB small island profiles. In J. R. Pillarisetti, R. Lawrey, J. T. Siew Yean, S. A. Siddiqui, A. Ahmed (eds) *Small Economies and Global Economics*, New York, Nova Science Publishers, 167-176.

Feyrer, J., Sacerdote, B. (2009). Colonialism and modern income: Islands as natural experiments. *The Review of Economics and Statistics*, 91(2), 245-262.

Fogel, R.W. (1989). Without consent or contract: the rise and fall of American society. 1st Edition, *Norton*, USA.

Goujon, M. (2025). Taille et distance, déterminants profonds de la souveraineté des petites économies insulaires. *Revue d'Economie Régionale et Urbaine*, Avril (2),183-208. https://doi.org/10.3917/reru.252.0183

Goujon, M., Hoarau, J.-F. (2020). Le tourisme insulaire à la merci du changement climatique : une évaluation par un indice synthétique de vulnérabilité physique. *Revue d'Économie du Développement*, 28(1), 69-106.

Guthunz, U., Von Krosig, F. (1996). Tourism development in small island states: From MIRAB to TOURAB. In L. Briguglio, B. Archer, J. Jafari, G. Wall, D. Harrison & W. Leal Filho (eds) *Sustainable tourism in islands and small states*, 18-25.

Hoarau, J.-F., Lucic, N. (2023). Testing for the Imports-Led Growth and the Growth-Led Imports Hypotheses in Panels for the Small Island World. *Revue d'économie politique*, 133, 569-600. https://doi.org/10.3917/redp.334.0569

Hoarau, J.-F., Mélin-Soucramanien, F. (2016). La vraie innovation ne serait-elle pas institutionnelle ? *Actes du colloque 70 ans de départementalisation : quels enseignements pour l'avenir ?*, Université de la Réunion, Saint-Denis, 5-6 octobre, 104-117.

Kakazu, H. (2008) Social carrying capacity for sustainable tourism. The Journal of Island Studies, 2008(7), 53-85. DOI : https://doi.org/10.5995/jis.2008.53

Kaufmann, D., Kraay, A., Mastruzzi, M. (2010). The Worldwide Governance Indicators: Methodology and Analytical Issues. *World Bank Policy Research Working Paper No. 5430*, SSRN: https://ssrn.com/abstract=1682130

La Porta, R., Lopez De Silanes, F., Shleifer, A. (1999). Corporate ownership around the world. 54(2), 471-517. https://doi.org/10.1111/0022-1082.00115

La Porta, R., Lopez De Silanes, F., Shleifer, A. (2008). The economic consequences of legal origins. Journal of Economic Literature, 46(2), 285-332.

Licht, A.N., Goldschmidt, C., Schwartz, S.H. (2007). Culture rules: the foundations of the rule of law and other norms of governance. *Journal of Comparative Economics*, 35, 659-688. http://dx.doi.org/10.1016/j.jce.2007.09.001

Lucic, N. (2024). Dataset for the long-term trade (1900-2021) and GDP (1960-2021) statistics of small island economies. *Data in Brief*, 55, 110674. https://doi.org/10.1016/j.dib.2024.110674

Lucic, N., Hoarau, J.F. (2023). Le statut politique des petites économies insulaires a-t-il une influence sur leurs performances de développement ? Mondes en Développement, 2023/4, 204, 17-34. DOI : 10.3917/med.204.0017

Madiès, T., Rota-Grasiozi, G., Tranchant, J.P., Trépied, C. (2018). The economics of secession : a review of legal, theoretical and empirical aspects. *Swiss Journal of Economics and Statistics*, 154(1), 19. https://doi.org/10.1186/s41937-017-0015-6

McElroy, J. L. (2003). Tourism development in small island across the world. *Geografiska Annaler*, 85B(4), 231-242.

McElroy, J.L., Mahoney, M. (2000). The propensity for political dependence in island microstates. *International Journal of Island Affairs*, 9(1), 32-35.

McElroy, J.L., Mcsorley, K. (2007). Island economic strategies: Aid-remittance versus tourism dependence. *e-Review of Tourism Research*, 5(6), 140-148.

McElroy, J.L., Pearce, K. (2006). The advantage of political affiliation: Dependent and independent small island profiles. *The Round Table: Commonwealth Journal of International Affairs*, 95(386), 529-539.

McElroy, J.L., Sanborn, K. (2005). The propensity for dependance in small Caribbean and Pacific islands. *Occasional Papers on Islands and Small States*, 6, 1-20.

Mien, E., Goujon, M. (2022). 40 years of dutch disease literature: Lessons for developing countries. *Comparative Economic Studies*, 64, 351-383. https://doi.org/10.1057/s41294-021-00177-w

North, D.C. (1990). Institutions, Institutional change and economic performance. Washington University, St Louis. *Cambridge University Press*. https://doi.org/10.1017/CBO9780511808678

Nunn, N. (2014). Historical Development. Chapter 7 in *Handbook of Economic Growth*, vol. 2, 347-402. DOI: 10.1016/B978-0-444-53538-2.00007-1

Oberst, A., McElroy, J. (2007). Contrasting socio-economic and demographic profiles of two small island economic species: MIRAB versus PROFIT/SITE. *Island Studies Journal*, 2(2), 163-176.

Poirine, B. (1995). Les petites économies insulaires : théories et stratégies de développement. Paris, *L'Harmattan*.

Putterman, L., Weil, D.N. (2010). Post-1500 Population Flows and The Long-Run Determinants of Economic Growth and Inequality. *The Quarterly Journal of Economics*, 125(4), 1627–1682, https://doi.org/10.1162/qjec.2010.125.4.1627

Rodrik, D., Subramanian, A., Trebbi, F. (2004). Institutions rule: the primacy of institutions over geography and integration in economic development. *Journal of Economic Growth*, 9(2), 131-165.

Sachs, J.D. (2003). Institutions don't rule: direct effects of geography on per capita income. *Work. Pap. 9490, NBER*. Doi: 10.3386/w9490

Stuart, K. (2008). A global listing of sub-national island jurisdictions. In G. Baldacchino and K. Stuart (eds) *Pulling strings: Policy insights for Prince Edward Island from other sub-national island jurisdictions*, Charlottetown: Island Studies Press, 173-185.

Sutton, P.K. (1987). Political aspects. In Clarke, C., Payne, T. (eds), *Politics, Security and Development in Small States*, (London: Allen and Unwin), 3-25.

Williamson, O.E. (1996). *The Mechanisms of Governance*. Oxford University Press USA.

Annexes

Tableau A. Présentation des caractéristiques de 70 PEI

Territoire	**Statut Politique**	**Modèle économique**	**Modèle colonial**	**Localisation géographique**
American Samoa	Affilié	PROFIT	Good	Pacifique
Antigua and Barbuda	Indépendant	SITE	Bad	Atlantique
Aruba	Affilié	SITE	Good	Atlantique
Azores	Affilié	MIRAB	Bad	Atlantique
Bahamas	Indépendant	SITE	Bad	Atlantique
Bahrein	Indépendant	PROFIT	Ugly	Afrique OI
Baleares	Affilié	TOURAB	Good	Europe
Barbados	Indépendant	PROFIT	Bad	Atlantique
Belize	Indépendant	SITE	Ugly	Atlantique
Bermuda	Affilié	PROFIT	Bad	Atlantique
British Virgin Islands	Affilié	SITE	Bad	Atlantique
Canary Islands	Affilié	SITE	Bad	Atlantique
Capo Verde	Indépendant	MIRAB	Bad	Atlantique
Cayman Islands	Affilié	SITE	Bad	Atlantique
Comorros	Indépendant	MIRAB	Ugly	Afrique OI
Cook Islands	Affilié	SITE	Good	Pacifique
Cuba	Indépendant	PROFIT	Bad	Atlantique
Curaçao	Affilié	SITE	Bad	Atlantique
Cyprus	Indépendant	SITE	Good	Europe
Dominica	Indépendant	MIRAB	Bad	Atlantique
Dominican Republic	Indépendant	TOURAB	Bad	Atlantique
Falkland Islands	Affilié	PROFIT	Good	Atlantique
Faroe Islands	Affilié	PROFIT	Good	Europe
Fiji	Indépendant	SITE	Bad	Pacifique
French Guiana	Affilié	MIRAB	Bad	Atlantique
French Polynesia	Affilié	TOURAB	Good	Atlantique

Greenland	Affilié	MIRAB	Good	Atlantique
Grenada	Indépendant	SITE	Bad	Atlantique
Guadeloupe	Affilié	TOURAB	Bad	Atlantique
Guam	Affilié	SITE	Good	Pacifique
Guinea Bissau	Indépendant	MIRAB	Bad	Afrique OI
Guyana	Indépendant	MIRAB	Bad	Atlantique
Haïti	Indépendant	MIRAB	Bad	Atlantique
Hawaii	Affilié	SITE	Ugly	Pacifique
Hong Kong	Affilié	PROFIT	Good	Asie du Sud
Iceland	Indépendant	PROFIT	Good	Europe
Jamaica	Indépendant	TOURAB	Bad	Atlantique
Kiribati	Indépendant	MIRAB	Ugly	Pacifique
Madeira	Affilié	PROFIT	Bad	Atlantique
Malta	Indépendant	PROFIT	Good	Europe
Martinique	Affilié	TOURAB	Bad	Atlantique
Mauritius	Indépendant	PROFIT	Bad	Afrique OI
Mayotte	Affilié	MIRAB	Ugly	Afrique OI
Montserrat	Affilié	MIRAB	Bad	Atlantique
Nauru	Indépendant	MIRAB	Ugly	Pacifique
New Caledonia	Affilié	MIRAB	Ugly	Pacifique
Newfoundland	Affilié	PROFIT	Good	Atlantique
Niue	Affilié	TOURAB	Good	Pacifique
Papua New Guinea	Indépendant	MIRAB	Ugly	Pacifique
Puerto Rico	Affilié	TOURAB	Bad	Atlantique
Réunion Island	Affilié	TOURAB	Bad	Afrique OI
Saint Helena	Affilié	MIRAB	Bad	Atlantique
Saint Pierre and Miquelon	Affilié	MIRAB	Good	Atlantique
Samoa	Indépendant	MIRAB	Bad	Pacifique
Sao tomé	Indépendant	MIRAB	Bad	Atlantique
Seychelles	Indépendant	SITE	Bad	Afrique OI
Singapore	Indépendant	PROFIT	Good	Asie du Sud
Sint Maarten	Affilié	SITE	Bad	Atlantique
Solomon Islands	Indépendant	MIRAB	Ugly	Pacifique
St Kitts and Nevis	Indépendant	PROFIT	Bad	Atlantique
St Lucia	Indépendant	SITE	Bad	Atlantique
St Vincent et Grenadines	Indépendant	PROFIT	Bad	Atlantique
Suriname	Indépendant	MIRAB	Bad	Atlantique
Tokelau	Affilié	MIRAB	Good	Pacifique
Tonga	Indépendant	MIRAB	Good	Pacifique

Trinidad and Tobago	Indépendant	PROFIT	Bad	Atlantique
Turks and Caicos	Affilié	SITE	Bad	Atlantique
US Virgin Islands	Affilié	SITE	Bad	Atlantique
Vanuatu	Indépendant	SITE	Ugly	Pacifique
Zanzibar	Affilié	SITE	Ugly	Afrique OI

Sources : Calculs des auteurs. Toutes les explications sur la construction des variables individuelles peuvent être trouvées dans l'Annexe, Tableau B.

Tableau B. Explication des méthodologies de construction des variables retenues dans le modèle à spécification complète

Variables Individuelles	**Construction et Méthodologie**
Statut Politique	Indépendant ou affilié par rapport à un pouvoir métropolitain. Distinction faite par la présence aux Nations Unies en tant qu'État souverain.
Modèle Economique	Peut être MIRAB, TOURAB, SITE ou PROFIT. Les économies MIRAB dépendent généralement de l'aide internationale, des transferts de fonds et d'une faible production locale. TOURAB combine une spécialisation secondaire dans le tourisme avec l'aide (généralement du protecteur métropolitain au territoire affilié) et des transferts financiers publics pour stimuler la demande. Les économies SITE sont principalement spécialisées dans le tourisme. PROFIT est une spécialisation plus générale dans les services, notamment les secteurs financier, immobilier, des transports, du tourisme et de services techniques.
Modèle colonial	Dérivé de la classification des modèles coloniaux de Bruhn et Gallego (2012). Les auteurs ont appliqué exactement le même cadre aux territoires non inclus dans l'étude initiale. La principale différence entre les modèles Bad et Ugly réside dans la présence de populations autochtones. Généralement, lorsque ces dernières étaient présentes, les premiers colonisateurs les exploitaient et les brutalisaient, utilisant leur main-d'œuvre à des fins purement extractives. Il est généralement admis que tous les colonisateurs brutalisaient et maltraitaient leur population esclave, mais en les considérant globalement comme une propriété, une « gestion » plus prudente était donc nécessaire et les activités économiques déployées à large échelle se sont adaptées à ce cadre.
Localisation Géographique	Notre échantillon comprend plusieurs groupes principaux, à savoir l'Atlantique (surtout les Caraïbes), l'Europe, le Pacifique, l'Afrique/Océan Indien et l'Asie du Sud.
PIB/tête moyen en USD constant 2017	Afin d'éviter les valeurs aberrantes, nous avons sélectionné 5 années en PIB constant et en avons calculé la moyenne. Nous avons utilisé les données 2015-2019 des *World Development Indicators* (*WDI*). Afin de rendre les données comparables, nous avons utilisé les conversions PPA pour chaque année (tirées des WDI). Une fois toutes les données converties en PIB/hab. constant 2017 pour la période 2015-2019, nous en avons finalement calculé la moyenne. <u>Limitation :</u> les comparaisons PPA sont effectuées par monnaie et donc pour les économies métropolitaines. Par exemple, pour les territoires français d'outre-mer, nous avons utilisé le convertisseur PPA français, qui produit des résultats inexacts localement. Nous sommes conscients de ce problème, mais la littérature n'a pas produit de convertisseurs PPA locaux.
Indicateur de souveraineté 5 dimensions	Nous avons recalculé l'indice de souveraineté original (6 dimensions selon Alberti et Goujon (AG), 2020) en 5 dimensions comprises entre 0 et 1, en suivant exactement la même méthodologie que AG, 2020, tout en supprimant la partie défense que nous considérons inutile dans le contexte insulaire.
Latitude absolue	Latitude qui doit être comprise entre 90 et -90. Nous divisons ensuite la valeur par 90. Il s'agit d'une estimation de la capacité à pouvoir produire des denrées agricoles vitales avec un avantage pour les climats tempérés et de la facilité avec laquelle les premiers colonisateurs ont pu coloniser les différents territoires. Plus la valeur de l'indicateur (comprise entre 0 et 1) est élevée, meilleures devraient être conditions initiales, les institutions et les niveaux de développement actuels.

Densité de population/km²	Population actuelle divisée par taille du territoire.
WGI 4 dimensions normalisé [0;1]	Les WGI sont un indicateur synthétique de la qualité des institutions formelles et informelles, largement utilisé en sciences politiques et en économie. Son principal avantage est sa longue disponibilité (depuis 1992). Il est composé de 6 sous-indicateurs. Nous avons supprimé deux des indicateurs, à savoir l'efficacité du gouvernement et la qualité de la réglementation, car ils reflétaient les perceptions de la population, exprimant ainsi davantage les institutions informelles. Ensuite, nous avons redimensionné les indicateurs avec les 4 sous-indicateurs restants pour les adapter à un cadre compris entre [0;1] par rapport à la notation initiale comprise entre [-2,5 ;2,5].
Education à la EL, 2016	Easterly et Levine (2016) utilisent la variable éducation comme taux moyen de scolarisation dans l'enseignement secondaire. Ici, c'est un indicateur de qualité institutionnelle informelle. Nous avons utilisé les dernières données disponibles obtenues auprès des bureaux statistiques.
Importations moyenne 1900-1931	Lucic (2024) fournit des données sur les importations pour l'échantillon. Nous avons pris 70 territoires qui avaient au moins un point de données entre 1900 et 1931. Lorsque les données étaient disponibles de manière continue, nous avons commencé en 1900 et avons pris un point de données tous les cinq ans, jusqu'à obtenir 5 points de données (par exemple 1900, 1905, 1910, 1915 et 1920), puis nous avons calculé la moyenne du total sur le nombre de points de données afin de diluer l'effet de potentielles valeurs aberrantes. Lorsque les données n'étaient pas disponibles pour toute la période, nous avons calculé la moyenne du nombre maximal de points de données (jusqu'à 5).
Type de droit	Nous avons pris le type de droit pratiqué dans chaque territoire. Il s'agit généralement du droit hérité de la puissance colonisatrice (avec une forte persistance institutionnelle). Les droits actuels sont évidemment mixtes, nous avons donc rapporté les archétypes principaux. Voici les types de droit que nous avons recensés : britannique, français, scandinave, ibérique, néerlandais, allemand.
Religion	Nous prenons la religion dominante (majorité ou minimum 30% de la population) comme variable culturelle. Nous avons 3 religions dominantes : catholique, protestant ou islam représentant 65 des 70 territoires dans l'échantillon. Le bouddhisme, les religions populaires chinoises et les autres religions représentent une part marginale, soit 5 des 70 territoires.
IPVCC	Indicateur synthétique, comprenant 5 sous-indicateurs (Inondations, aridité, précipitations, températures, cyclones) notant l'exposition présente et future de chaque territoire au changement climatique, évaluant la vulnérabilité géo-climatique.
Type d'agriculture dominante	Nous différencions l'utilisation du territoire entre terres agricoles et non-agricoles. Au sein des terres agricoles, nous séparons les cultures arables (replantées annuellement, typiquement les céréales), les cultures permanentes (plantées une fois, produisant des récoltes annuelles, typiquement les arbres fruitiers, le café, le sucre, …) ou les pâturages. Les cultures permanentes sont traditionnellement liées à des formes de valorisations agricoles héritières de la colonisation (café, sucre, fruits exotiques, …) alors que les terres arables sont plutôt liées à des cultures vivrières à effets neutres voire positifs sur les niveaux de développement.
Mines/ Hydrocarbures	Nous vérifions la présence d'un secteur extractif (minimum 3% des exportations ou du PIB) dans chaque territoire. Cet indicateur nous permet d'approximer les différences de dotations initiales des territoires étudiés.

Source : auteurs.

TEPP Rapports de Recherche 2025

25-9. Inflation, droits connexes et aides sociales locales
Denis Anne, Yannick L'Horty

25-8. Héritage olympique et pratique sportive : une évaluation du label "Terre de Jeux" de Paris 2024
Yannick L'Horty, Florian Moussi-Beylie, Pierre-Olaf Schut

25-7. Discriminations à l'embauche, âge et origine : une évaluation à l'aide d'un test multi-critères
Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

25-6. Mesurer l'hétérogénéité territoriale de l'accessibilité aux soins: Aller au-delà de l'APL
Arnaud Chéron, Franck Maunoury, Anthony Terriau

25-5. Des difficultés de recrutement dans la restauration ? Un test de discrimination dans l'accès à l'apprentissage à Paris
Denis Anne, Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Ngoc-Thao Noet

25-4. Évaluation des facteurs de risque du passage de l'arrêt maladie à l'invalidité en France
Mohamed Ali Ben Halima, Narimene Louati, Karim Aït Bouziad, Marie-Anne Cousin-Renié, William Dab

25-3. Accès en master et origine ethnique : l'inégalité des chances
Sylvain Chareyron, Berlanda Desuza Fils-Aimé, Yannick L'Horty

25-2. Les discriminations persistent en France et la fonction publique n'est toujours pas abritée, dans aucun de ses versants
Laetitia Challe, Yannick L'Horty

25-1. A la recherche d'effets de territoire dans l'insertion des jeunes ultra-marins. Le cas des sortants du Service Militaire Adaptée
Denis Anne, Guillaume Labbé, Yannick L'Horty

TEPP Rapports de Recherche 2024

24-13. Prévenir les discriminations par une action de formation : une évaluation
Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

24-12. Discrimination à l'embauche des femmes voilées en France : un test sur l'accès à l'apprentissage
Denis Anne, Amynata Bagayoko, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

24-11. Les discriminations ne prennent pas de vacances : Un état des lieux dans l'hébergement de loisir
Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

24-10. Peut-on parler de discriminations dans l'accès à l'école?
Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

24-9. Discriminations, une exception culturelle?
Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

24-8. L'apport de données localisées pour évaluer l'empreinte économique d'une université : Une application à l'université Gustave Eiffel
Laetitia Challe, Yannick L'Horty

24-7. Les discriminations à l'embauche dans l'enseignement supérieur et la recherche
Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

24-6. La mobilité professionnelle des personnes en situation de handicap : une étude de cas sur l'établissement public de la Caisse des Dépôts
Yannick L'Horty, François Maheu

24-5. Quelles préférences spatiales pour la localisation des parcs éoliens en mer ?
François-Charles Wolff, Pierre-Alexandre Mahieu, Brice Trouillet, Alexia Pigeault, Nicolas Rollo

24-4. Télétravailler : du choc de la pandémie à son adoption durable
Serge Blondel, Loïc Corven, François Langot, Jonathan Sicsic

24-3. Sélection à l'entrée en master : les effets de l'origine et de la religion
Denis Anne, Sylvain Chareyron, Berlanda Desuza Fils-Aimé, Yannick L'Horty

24-2. Discriminations dans l'accès aux associations sportives : les effets du genre, de l'origine et du revenu
Denis Anne, Florian Moussi-Beylie

24-1. L'indice de diversité patronymique : enjeux, principes et applications
Moussa Kheddache, Yannick L'Horty

TEPP Rapports de Recherche 2023

23-13. La taxation du capital : pourquoi ? Comment ?
Etienne Lehmann

23-12. Pénalités périphériques et accès à l'emploi
Yannick L'Horty

23-11. Un modèle d'équilibre général calculable pour analyser les effets de la transition énergétique à La Réunion
Avotra Narindrajanahary, Olivia Ricci

23-10. Les inégalités économiques et sociales dans les Outre-Mer français : un héritage de l'histoire et des institution coloniales
Jean-François Hoarau

23-9. Programme "Passeport Commpétences / Badges numériques" Régions Bourgogne-Franche-Comté et Normandie
Equipe porteuse : Crem Caen, Tepp

23-8. Inégalités de niveau de vie en Nouvelle-Calédonie, l'impact du nickel : mesure et décomposition
Fréderic Chantreuil, Isabelle Lebon, Heloïse Rozier

23-7. Analyse de l'Impact économique Local des établissements caennais d'Enseignement Supérieur et de Recherche
Frédéric Chantreuil, Isabelle Lebon, Samuel Lerestif

23-6. Décomposition des inégalités liées au genre au sein de la fonction publique
Mathieu Bunel, Fréderic Chantreuil, Fréderic Gavrel, Jean-Pascal Guironnet, Isabelle Lebon

23-5. Qu'avons-nous appris en évaluant les accélérateurs de BPI France ?
Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

23-4. Sélection à l'entrée en master : les effets du genre et de l'origine
Sylvain Chareyron, Berlanda Desuza Fils-Aimé, Yannick L'Horty

23-3. Discriminations ethno-raciales dans l'accès au logement social : un test des guichets d'enregistrement
Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

23-2. Le recrutement à l'épreuve de la distance et des crises
Laetitia Challe

23-1. Quels facteurs expliquent la faible coopération en horticulture?
Serge Blondel, Ngoc-Thao Noet

TEPP Rapports de Recherche 2022

22-8. Discrimination à l'embauche, grossesse et parentalité : une première évaluation expérimentale
Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

22-7. Origine ou couleur de peau? Anatomie des discriminations à l'embauche dans le secteur du prêt-à-porter
Dianké Tchabo

22-6. Discriminations dans l'accès à l'emploi : les effets croisés du genre, de l'origine et de l'adresse
Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

22-5. Handicap et discriminations dans l'accès au logement : un test multicritères sur les malvoyants
Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

22-4. Discrimination dans l'accès aux masters : une évaluation expérimentale
Sylvain Chareyron, Louis-Alexandre Erb, Yannick L'Horty

22-3. Dynamique des conglomérats et politique antitrust
Armel Jacques

22-2. Droits connexes et aides sociales locales : un nouvel état des lieux
Denis Anne, Yannick L'Horty

22-1. Etat des lieux, menaces et perspectives futures pour le tourisme à La Réunion : un regard macroéconomique à travers la détection de ruptures structurelles
Jean-François Hoarau

TEPP Rapports de Recherche 2021

21-13. Retarder l'âge d'ouverture des droits à la retraite provoque-t-il un déversement de l'assurance-retraite vers l'assurance-maladie ? L'effet de la réforme des retraites de 2010 sur l'absence-maladie
Mohamed Ali Ben Halima, Camille Ciriez, Malik Koubi, Ali Skalli

21-12. Discriminations en outre-mer : premiers résultats d'un testing
Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Rebecca Peyrière

21-11. Evaluation de la mise en place du prélèvement forfaitaire unique
Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michaël Sicsic, Eddy Zanoutene

21-10. Confinement et discrimination à l'embauche : enseignements expérimentaux
Laetitia Challe, Yannnick L'Horty, Pascale Petit François-Charles Wolff

21-9. Endettement stratégique dans un duopole mixte
Armel Jacques

21-8. Recours et non-recours à la prime d'activité : une évaluation en termes de bien-être
Cyrine Hannafi, Rémi Le Gall, François Legendre

21-7. Mixité et performances des entreprises
Laetitia Challe, Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

21-6. Les écarts de rémunération au recrutement des femmes et des hommes : une investigation en entreprise
Sylvain Chareyron, Mathilde Leborgne, Yannick L'Horty

21-5. Discriminations dans l'accès à l'emploi : une exploration localisée en pays Avesnois
Denis Anne, Sylvain Chareyron, Mathilde Leborgne, Yannick L'Horty, Pascale Petit

21-4. Droits et devoirs du RSA : l'impact des contrôles sur la participation des bénéficiaires
Sylvain Chareyron, Rémi Le Gall, Yannick L'Horty

21-3. Accélérer les entreprises ! Une évaluation ex post
Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

21-2. Préférences et décisions face à la COVID-19 en France : télétravail, vaccination et confiance dans la gestion de la crise par les autorités
Serge Blondel, Sandra Chyderiotis, François Langot, Judith Mueller, Jonathan Sicsic

21-1. Confinement et chômage en France
Malak Kandoussi, François Langot

TEPP Rapports de Recherche 2020

20-5. Discriminations dans le recrutement des personnes en situation de handicap : un test multi-critère
Yannick L'Horty, Naomie Mahmoudi, Pascale Petit, François-Charles Wolff

20-4. Evaluation de la mise au barème des revenus du capital
Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michaël Sicsic, Eddy Zanoutene

20-3. Les effets du CICE sur l'emploi, la masse salariale et l'activité : approfondissements et extensions pour la période 2013-2016
Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

20-2. Discrimination en raison du handicap moteur dans l'accès à l'emploi : une expérimentation en Ile-de-France
Naomie Mahmoudi

20-1. Discrimination dans le recrutement des grandes entreprises: une approche multicanal
Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty et Pascale Petit

TEPP Rapports de Recherche 2019

19-7. Les effets des emplois francs sur les discriminations dans le recrutement : une évaluation par testing répétés
Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

19-6. Les refus de soins discriminatoires: tests multicritères et représentatifs dans trois spécialités médicales
Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

19-5. Mesurer l'impact d'un courrier d'alerte sur les discriminations liées à l'origine
Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Souleymane Mbaye

19-4. Evaluation de la mise au barème des revenus du capital: Premiers résultats
Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michael Sicsic

19-3. Parent isolé recherche appartement : discriminations dans l'accès au logement et configuration familiale à Paris
Laetitia Challe, Julie Le Gallo, Yannick L'horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

19-2. Les effets du Service Militaire Volontaire sur l'insertion des jeunes : un bilan complet après deux années d'expérimentation
Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'horty

19-1. Discriminations à l'embauche: Ce que nous apprennent deux décennies de testings en France
Loïc Du Parquet, Pascale Petit

TEPP Rapports de Recherche 2018

18-7. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: nouveaux approfondissements et extensions pour la période 2013-2015
Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

18-6. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: approfondissements et extensions pour la période 2013-2015
Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

18-5. Les discriminations dans l'accès à l'emploi privé et public: les effets de l'origine, de l'adresse, du sexe et de l'orientation sexuelle
Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

18-4. Handicap et discriminations dans l'accès à l'emploi : un testing dans les établissements culturels
Louise Philomène Mbaye

18-3. Investissement et embauche avec coûts d'ajustement fixes et asymétriques
Xavier Fairise, Jérôme Glachant

18-2. Faciliter la mobilité quotidienne des jeunes éloignés de l'emploi: une évaluation expérimentale
Denis Anne, Julie Le Gallo, Yannick L'Horty

18-1. Les territoires ultramarins face à la transition énergétique: les apports d'un MEGC pour La Réunion
Sabine Garabedian, Olivia Ricci

TEPP Rapports de Recherche 2017

17-12. Le travail à temps partiel en France: Une étude des évolutions récentes basée sur les flux
Idriss Fontaine, Etienne Lalé, Alexis Parmentier

17-11. Les discriminations dans l'accès au logement en France: Un testing de couverture nationale
Julie Le Gallo, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

17-10. Vous ne dormirez pas chez moi! Tester la discrimination dans l'hébergement touristique
Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Souleymane Mbaye, Loïc du Parquet, Pascale Petit

17-9. Reprendre une entreprise : Une alternative pour contourner les discriminations sur le marché du travail
Souleymane Mbaye

17-8. Discriminations dans l'accès à la banque et à l'assurance : Les enseignements de trois testings
Yannick L'Horty, Mathieu Bunel, Souleymane Mbaye, Pascale Petit, Loïc Du Parquet

17-7. Discriminations dans l'accès à un moyen de transport individuel : Un testing sur le marché des voitures d'occasion
Souleymane Mbaye, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Loïc Du Parquet

17-6. Peut-on parler de discriminations dans l'accès à la formation professionnelle ? Une réponse par testing
Loïc Du Parquet, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Souleymane Mbaye, Pascale Petit

17-5. Evaluer une action intensive pour l'insertion des jeunes: le cas du Service Militaire Volontaire
Dennis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

17-4. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: une nouvelle évaluation ex post pour la période 2013-2015
Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

17-3. La faiblesse du taux d'emploi des séniors: Quels déterminants?
Laetitia Challe

17-2. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et la R&D: une évaluation ex post: Résultats complémentaires
Fabrice Gilles, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

17-1. Les discriminations dans l'accès au logement à Paris: Une expérience contrôlée
Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

TEPP Rapports de Recherche 2016

16-10. Attractivité résidentielle et croissance locale de l'emploi dans les zones d'emploi métropolitaines
Emilie Arnoult

16-9. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et la R&D: une évaluation ex post
Fabrice Gilles, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

16-8. Discriminations ethniques dans l'accès au logement: une expérimentation en Nouvelle-Calédonie
Mathieu Bunel, Samuel Gorohouna, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Catherine Ris

16-7. Les Discriminations à l'Embauche dans la Sphère Publique: Effets Respectifs de l'Adresse et De l'Origine
Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Pascale Petit

16-6. Inégalités et discriminations dans l'accès à la fonction publique d'Etat : une évaluation par l'analyse des fichiers administratifs de concours
Nathalie Greenan, Joseph Lafranchi, Yannick L'Horty, Mathieu Narcy, Guillaume Pierné

16-5. Le conformisme des recruteurs: une expérience contrôlée
Florent Fremigacci, Rémi Le Gall, Yannick L'Horty, Pascale Petit

16-4. Sélectionner des territoires de contrôle pour évaluer une politique localisée : le cas des territoires de soin numériques
Sophie Buffeteau, Yannick L'Horty

16-3. Discrimination à l'embauche à l'encontre des femmes dans le secteur du bâtiment : les résultats d'un testing en Ile-De-France
Emmanuel Duguet, Souleymane Mbaye, Loïc Du Parquet et Pascale Petit

16-2. Accès à l'emploi selon l'âge et le genre: Les résultats d'une expérience contrôlée Laetitia Challe, Florent Fremigacci, François Langot, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet et Pascale Petit

16-1. Faut-il encourager les étudiants à améliorer leur orthographe?
Estelle Bellity, Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Laurent Sarfati

TEPP Rapports de Recherche 2015

15-5. A la recherche des incitations perdues : pour une fusion de la prime d'activité, de la CSG, des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu
Etienne Lehmann

15-4. Crise économique, durée du chômage et accès local à l'emploi : Eléments d'analyse et pistes d'actions de politique publique locale
Mathieu Bunel, Elisabeth Tovar

15-3. L'adresse contribue-t-elle à expliquer les écarts de salaires ? Le cas de jeunes sortant du système scolaire
Emilia Ene Jones, Florent Sari

15-2. Analyse spatiale de l'espace urbain : le cas de l'agglomération lyonnaise
Emilie Arnoult, Florent Sari

15-1. Les effets de la crise sur les disparités locales de sorties du chômage : une première exploration en Rhône-Alpes
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Florent Sari

TEPP Rapports de Recherche 2014

14-6. Dépréciation du capital humain et formation continue au cours du cycle de vie : quelle dynamique des externalités sociales ?
Arnaud Chéron, Anthony Terriau

14-5. La persistance du chômage ultra-marin
Yannick L'Horty

14-4. Grèves et productivité du travail : Application au cas français
Jérémy Tanguy

14-3. Le non-recours au RSA "socle seul": L'hypothèse du patrimoine
Sylvain Chareyron

14-2. Une évaluation de l'impact de l'aménagement des conditions de travail sur la reprise du travail après un cancer
Emmanuel Duguet, Christine Le Clainche

14-1. Renforcer la progressivité des prélèvements sociaux
Yannick L'Horty, Etienne Lehmann

TEPP Rapports de Recherche 2013

13-10. La discrimination à l'entrée des établissements scolaires privés : les résultats d'une expérience contrôlée
Loïc du Parquet, Thomas Brodaty, Pascale Petit

13-9. Simuler les politiques locales favorisant l'accessibilité à l'emploi
Mathieu Bunel, Elisabeth Tovar

13-8. Le paradoxe des nouvelles politiques d'insertion
Jekaterina Dmitrijeva, Florent Fremigacci, Yannick L'Horty

13-7. L'emploi des seniors : un réexamen des écarts de taux d'emploi européens
Laetitia Challe

13-6. Effets de quartier, effet de département : discrimination liée au lieu de résidence et accès à l'emploi
Pascale Petit, Mathieu Bunel, Emilia Ene Jones, Yannick L'Horty

13-5. Comment améliorer la qualité des emplois salariés exercés par les étudiants ? Les enseignements d'une expérience contrôlée
Jekaterina Dmitrijeva, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

13-4. Evaluer l'efficacité d'une campagne de valorisation du bénévolat : les enseignements de deux expériences contrôlées sur le marchédu travail
Thomas Brodaty, Céline Emond, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

13-3. Les différents parcours offerts par l'Education Nationale procurent-t-ils les mêmes chances d'accéder à l'emploi?
Florent Fremigacci, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

13-2. Faut-il subventionner le permis de conduire des jeunes en difficulté d'insertion ?
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Pascale Petit, Bénédicte Rouland, Yiyi Tao

13-1. Anatomie d'une politique régionale de lutte contre les discriminations
Yannick L'Horty

TEPP Rapports de Recherche 2012

12-9. Emploi et territoire : réparer les fractures
Yannick L'Horty

12-8. Inadéquation des qualifications et fracture spatiale
Frédéric Gavrel, Nathalie Georges, Yannick L'Horty, Isabelle Lebon

12-7. Comment réduire la fracture spatiale ? Une application en Île-de-France
Nathalie Georges, Yannick L'Horty, Florent Sari

12-6. L'accès à l'emploi après un CAP ou un baccalauréat professionnel : une évaluation expérimentale
Florent Fremigacci, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

12-5. Discriminations à l'embauche des jeunes en Île-de-France : un diplôme plus élevé compense-t-il une origine maghrébine ?
Emilia Ene Jones

12-4. Evaluer les réformes des exonérations générales de cotisations sociales
Mathieu Bunel, Céline Emond, Yannick L'Horty

12-3. Evaluer un dispositif sectoriel d'aide à l'emploi : l'exemple des hôtels cafés restaurants de 2004 à 2009
Mathieu Bunel

12-2. L'intermédiation financière dans l'analyse macroéconomique : le défi de la crise
Eleni Iliopulos, Thepthida Sopraseuth

12-1._Etre Meilleur Apprenti de France : quels effets sur l'accès à l'emploi ? Les enseignements de deux expériences contrôlées sur des jeunes d'Ile-de-France
Pascale Petit, Florent Fremigacci, Loïc Du Parquet, Guillaume Pierne

TEPP Rapports de Recherche 2011

11-14. Quelles politiques publiques pour protéger la biodiversité ? Une analyse spatiale
Jean De Beir, Céline Emond, Yannick L'Horty, Laetitia Tuffery

11-13. Le grand Paris de l'emploi
Yannick L'Horty, Florent Sari

11-12. Le WIKI IO : réduire les risques de décrochage et d'abandon à la sortie du collège
Solène Coursaget, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Emmanuel Quenson

11-11. Pourquoi tant de chômeurs à Paris ?
Yannick L'Horty, Florent Sari

11-10. Les effets des aides publiques aux hôtels cafés restaurants et leurs interactions : une évaluation sur micro-données d'entreprises
Mathieu Bunel, Yannick L'Horty

11-9. Evaluer l'impact d'un micro-programme social : une étude de cas expérimentale
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Pascale Petit

11-8. Discrimination résidentielle et origine ethnique : une étude expérimentale en Île-de-France
Pascale Petit, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty

11-7. "10 000 permis pour réussir". Evaluation quantitative
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Sophie Kaltenmark, Pascale Petit

11-6. Les effets du bénévolat sur l'accès à l'emploi. Une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés d'Ile-de-France
Jonathan Bougard, Thomas Brodaty, Céline Emond, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

11-5. Discrimination à l'embauche des jeunes franciliens et intersectionalité du sexe et de l'origine : les résultats d'un testing
Pascale Petit, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Florent Sari

11-4. Ce que font les villes pour les ménages pauvres. Résultat d'une enquête auprès des villes de plus de 20 000 habitants
Denis Anne, Céline Emond, Yannick L'Horty

11-3. Être mobile pour trouver un emploi? Les enseignements d'une expérimentation en région parisienne
Loïc Du Parquet, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Florent Sari

11-2. Comment développer les emplois favorables à la biodiversité en Île-de-France ?
Jean de Beir, Céline Emond, Yannick L'Horty, Laëtitia Tuffery

11-1. Les effets du lieu de résidence sur l'accès à l'emploi : une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés en Île-de-France
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Loïc du Parquet, Pascale Petit, Florent Sari

La Fédération TEPP

La fédération de recherche « Théorie et Evaluation des Politiques publiques » (FR 2042 CNRS) rassemble des équipes de recherche en Economie, Sociologie et Gestion :

- L'**Equipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Economique**, **ERUDITE**, équipe d'accueil n°437 rattachée à l'Université Paris-Est Créteil et à l'Université Gustave Eiffel ;
- Le **Centre de Recherches en Economie et en Management**, **CREM**, unité mixte de recherche n°6211 rattachée au CNRS, à l'Université de Rennes 1 et à l'Université de Caen Basse-Normandie ;
- Le **Centre Pierre Naville**, **CPN**, équipe d'accueil n°2543 rattachée à l'Université d'Evry-Paris Saclay ;
- Le **Centre de Recherche en Economie et Droit**, **CRED**, équipe d'accueil n°7321, rattachée à l'Université Panthéon-Assas ;
- Le **Centre d'Etude des Politiques Economiques**, **EPEE**, équipe d'accueil n°2177 rattachée à l'Université d'Evry Paris-Saclay ;
- Le **Groupe d'Analyse des Itinéraires et des Niveaux Salariaux**, **GAINS**, équipe d'accueil n°2167 rattachée à Le Mans Université ;
- Le **Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management**, **GRANEM**, unité mixte de recherche UMR-MA n°49 rattachée à l'Université d'Angers ;
- Le **Laboratoire d'Economie et de Management Nantes-Atlantique**, **LEMNA**, équipe d'accueil n°4272, rattachée à Nantes Université ;
- Le **Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt - Paris-Est**, **LIPHA-PE**, équipe d'accueil n°7373 rattachée à l'Université Paris-Est Créteil et à l'Université Gustave Eiffel ;
- Le **Centre d'Economie et de Management de l'Océan Indien**, **CEMOI**, équipe d'accueil n°13, rattachée à l'Université de la Réunion ;
- Le **Laboratoire d'économie de Poitiers**, **LéP**, équipe d'accueil n°2249, rattachée à l'Université de Poitiers ;
- L'UMR **Structures et marchés agricoles, ressources et territoires**, **SMART**, unité mixte de recherche n°1302, rattachée à l'INRAE et à l'Institut Agro Rennes-Angers ;
- Le **Centre de recherche en économie et en droit sur le développement insulaire**, **CREDDI**, équipe d'accueil n°2438, rattachée à l'Université des Antilles.

TEPP rassemble 230 enseignants-chercheurs et 100 doctorants. Elle est à la fois l'un des principaux opérateurs académiques d'évaluation de politiques publiques en France, et la plus grande fédération pluridisciplinaire de recherche sur le travail et l'emploi. Elle répond à la demande d'évaluation d'impact de programmes sociaux à l'aide de technologies avancées combinant modélisations théoriques et économétriques, techniques de recherche qualitatives et expériences contrôlées.

www.tepp.eu